



HAL
open science

Le “ Cours de philosophie (Mallet), année 1839-1840 ” : de la préparation du baccalauréat à la documentation pour le roman posthume Bouvard et Pécuchet

Stéphanie Dord-Crouslé

► To cite this version:

Stéphanie Dord-Crouslé. Le “ Cours de philosophie (Mallet), année 1839-1840 ” : de la préparation du baccalauréat à la documentation pour le roman posthume Bouvard et Pécuchet. Cahiers Flaubert Maupassant, 2023, 41 - Hors-série n°1 - Flaubert au Collège royal de Rouen (1832-1839), sous la dir. de Joëlle Robert, pp.169-184. <halshs-03956312>

HAL Id: halshs-03956312

<https://shs.hal.science/halshs-03956312v1>

Submitted on 26 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Flaubert

au Collège royal
de Rouen

1832–1839



*sous la direction de
Joëlle Robert*



Cahiers
Flaubert
Maupassant | 41

Le « Cours de philosophie (Mallet),
année 1839-1840 » : de la préparation
du baccalauréat à la documentation
pour le roman posthume
Bouvard et Pécuchet

STÉPHANIE DORD-CROUSLÉ

—
CHARGÉE
DE RECHERCHE
CNRS
UMR 5317 IHRIM

Depuis 1931, l'existence d'un manuscrit de Flaubert intitulé « Cours de philosophie (Mallet), année 1839-1840 » était connue ; mais sa trace avait ensuite été perdue. Or, tout récemment, ce manuscrit a réapparu à la faveur d'une vente. Il a pu être consulté une après-midi durant, ce qui est peu pour un manuscrit d'une telle ampleur (plus de trois cents pages), mais permet quand même de tirer quelques premiers enseignements. On s'est d'abord attaché à déterminer la nature exacte de ces notes et le rapport qu'elles entretiennent avec le *Manuel* de Charles-Auguste Mallet, le professeur qui a enseigné la philosophie à Flaubert au Collège royal de Rouen : en particulier, le manuscrit est-il constitué de notes de lecture prises sur cet ouvrage, comme on a généralement été enclin à le penser jusqu'ici ? D'autre part, on a cherché à évaluer le rôle joué par ce manuscrit sur le temps long, au-delà de la préparation immédiate de l'examen¹ que Flaubert a réussi en août 1840. En effet, si son importance biographique ne peut être niée, puisqu'il constitue un témoignage crucial sur la

¹ Voir les articles, anciens, de Pierre Labracherie (« L'élève Flaubert (Gustave) au Collège Royal de Rouen », n° 10, 1957, p. 2-10) et André Dubuc (« Le baccalauréat au temps de Flaubert », n° 65, 1984, p. 38-40) dans le *Bulletin des amis de Flaubert* ; et plus récemment, les articles d'Éric Le Calvez (« Flaubert au collège », *Tableaux d'école. Brouillages génériques : romans, autobiographies et témoignages (1730-1913)*, éd. Thierry Poyet et Josiane Guitard-Morel, Mulhouse, Orizons Universités, 2018, p. 167-179), Yvan Leclerc (« Il était à l'étude... Flaubert au Collège royal de Rouen », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, vol. 120, n° 3, 2020, p. 585-598) et Joëlle Robert (« Flaubert au Collège royal de Rouen », *La Normandie de Flaubert*, Rouen, éditions des Falaises, 2021, p. 73-85), ainsi que le livret qui accompagnait l'exposition « L'élève Flaubert. Nous étions à l'étude... », présentée du 3 juillet au 7 novembre 2021 au Musée national de l'Éducation à Rouen (commissariat : Yvan Leclerc, Joëlle Robert et Nicolas Coutant).

formation de l'esprit de l'écrivain² et offre une vue indirecte sur ses activités scolaires pendant l'année 1839-1840, ce manuscrit a également revêtu une réelle dimension documentaire, près de quarante ans plus tard, pour la rédaction de *Bouvard et Pécuchet*.

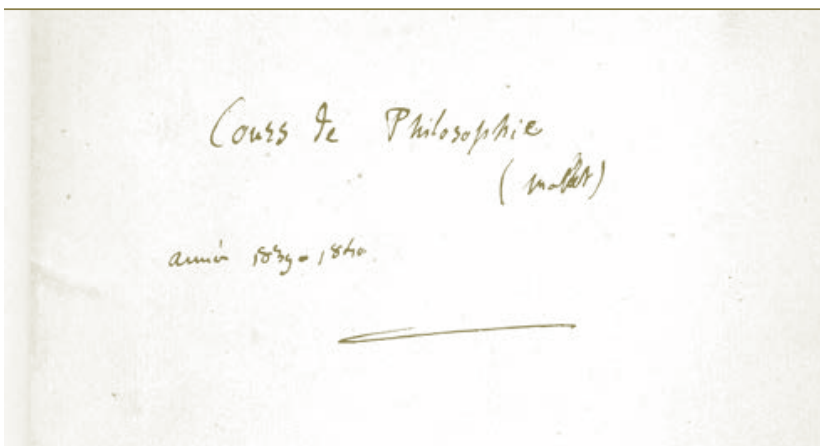
Histoire et description du manuscrit

Plusieurs raisons expliquent l'incertitude qui a longtemps pesé sur ce manuscrit. La première est évidemment son indisponibilité : les différentes hypothèses formulées à son endroit ne pouvaient être confrontées avec le document lui-même. Le fait que Flaubert ait été renvoyé³ de son établissement scolaire en décembre 1839 et que son professeur de philosophie⁴ soit l'auteur d'un manuel utilisé au premier chef par les élèves des classes où il enseignait sont ensuite deux arguments qui ont rapidement poussé à identifier le manuscrit comme étant la réunion des notes prises par l'élève en classe de Philosophie sur l'ouvrage de son maître : privé d'assister aux cours, Flaubert aurait travaillé à partir d'un manuel dont il évoque lui-même l'existence dans sa correspondance

-
- 2 Le jeune Flaubert semble avoir placé beaucoup d'espoirs dans cette année terminale et en particulier dans ce cours de philosophie. Mais il est rapidement déçu : « Ô que je donnerais bien de l'argent pour être ou plus bête ou plus spirituel, athée ou mystique mais enfin quelque chose de complet, d'entier, une identité, quelque chose en un mot. / Je suis le 1^{er} en philosophie. M^r Mallet a rendu [hommage] à mes dispositions pour les idées morales, quelle dérision ! À moi la palme de la philosophie, de la morale, du raisonnement, des bons principes ! Ah ah paillasse, vous vous êtes fait un bon manteau de papier avec de grandes phrases plates sans coutures » (lettre à Ernest Chevalier du 19 novembre 1839). La *Correspondance* de Flaubert est citée d'après l'édition électronique procurée par Yvan Leclerc et Danielle Girard (université de Rouen Normandie, 2017, <https://flaubert.univ-rouen.fr/correspondance/edition>). Sur l'importance de cet enseignement de philosophie pour la formation intellectuelle de Flaubert, voir Jean Bruneau, *Les Débuts littéraires de Gustave Flaubert, 1831-1845*, Paris, A. Colin, 1962, p. 271-274.
 - 3 Voir le récit de ce renvoi dans l'article déjà cité de Pierre Labracherie. Que le père de Gustave, influent administrateur du Collège royal (voir ici même l'article de Joëlle Robert), ne soit en rien intervenu, interroge. La nièce de Caroline Grout, Lucie Chevalley-Sabatier, avance une explication médicale à cela : « À cette époque, la santé de Gustave n'est guère brillante et son état n'échappe pas à la perspicacité de son père qui accepte sans protester le renvoi de son fils du lycée au milieu de décembre 1839 » (« Avant-propos », Flaubert, *Souvenirs, notes et pensées intimes*, Paris, Buchet/Chastel, 1965, p. 23).
 - 4 Tenant de l'éclectisme cousinien, Charles Auguste Mallet (1807-1875), normalien (1826), agrégé des lettres (1828) et de philosophie (1830), est chargé du cours de philosophie au Collège royal de Rouen pendant trois années scolaires à partir de la rentrée 1837. Sa santé est fragile : à sa demande, il sera mis à la retraite pour cette raison dès la fin de l'année 1852 alors qu'il est recteur de l'académie de la Seine-Inférieure après avoir officié en tant qu'inspecteur à Paris. Voir sa notice nécrologique signée Anquetil dans le *Mémorial de l'association des anciens élèves de l'École normale, 1846-1876* (Versailles, Cerf et fils, 1877, p. 445-449) et la notice que lui consacre Jean-François Condette dans le numéro thématique « Les recteurs d'academie en France de 1808 à 1940 » (Publications de l'Institut national de recherche pédagogique, 2006, 12-2, p. 270).

contemporaine⁵. Va également dans le même sens la découverte, dans les dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*, de deux feuillets de « notes de notes »⁶ se rapportant à ce cours de Mallet. Ils semblent en effet être le résultat d'un processus exactement semblable à celui que Flaubert a suivi pour l'*Esthétique* de Hegel⁷ : à la lecture de l'ouvrage, le tout jeune homme avait pris d'abondantes notes que l'écrivain a reprises, trente-cinq ans plus tard, au moment de la rédaction de *Bouvard et Pécuchet*, composant alors plusieurs pages de « notes de notes » destinées à son roman en gestation. Ces différentes données, historiques, biographiques et génétiques, expliquent que l'hypothèse la plus communément partagée à propos du manuscrit intitulé « Cours de philosophie » ait été qu'il s'agissait de notes prises à la lecture du *Manuel* publié par Mallet⁸.

Pourtant, plusieurs détails incitaient à la prudence et à ne pas dépasser le stade des présomptions. Ainsi, le titre inscrit sur la chemise du manuscrit est *cours* de philosophie et non *manuel* – ce que confirme le titre des « notes de notes » recueillies dans les dossiers de *Bouvard et Pécuchet*.



Page de titre
du manuscrit
© CHRISTIE'S LTD
2020

- 5 Dans une lettre à Ernest Chevalier du 11 octobre 1839, Flaubert mentionne, à propos de « la philosophie, la plus belle des sciences, celle qui est la fleur, la crème, le suprême, l'excrément de toutes les autres » : « la troisième édition du fameux manuel enrichie d'une couverture de papier rose et de nouveaux plagiats ». Il fait sans aucun doute référence à la troisième édition du *Manuel de philosophie* que son professeur venait de publier (voir plus bas).
- 6 Ces « notes de notes », intitulées « Cours de Philosophie (Mallet) » (bibliothèque municipale de Rouen, g226, vol. 6, f° 64-65) appartiennent au dossier de notes « Philosophie ». Dans la liste des ouvrages lus qui ouvre ce dossier figure ce titre : « Cours de philosophie — mallet » (f° 2 v°). Ces références bibliographiques peuvent être retrouvées sur le site d'édition des *Dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet* (édition intégrale balisée en XML-TEI et accompagnée d'un outil de production de « seconds volumes » possibles, sous la dir. de Stéphanie Dord-Crouslé, 2012, <https://www.dossiers-flaubert.fr>, ISSN 2495-9979), directement ou à partir de la fiche dédiée à l'ouvrage de Mallet dans l'onglet « Bibliothèque de Flaubert ».
- 7 Voir le billet dédié (<https://flaubert.hypotheses.org/645>) du carnet de recherche « Le projet Bouvard et ses suites ».
- 8 Voir par exemple Jean Bruneau qui met en relation la préparation par Flaubert de son baccalauréat en candidat libre et l'existence de ce manuscrit cité en note : « Bien que Flaubert ait dû quitter le collège en décembre 1839, il semble qu'il ait continué à se préparer au baccalauréat à l'aide du *Manuel* de Mallet » (*Les Débuts littéraires de Gustave Flaubert*, op. cit., p. 270).

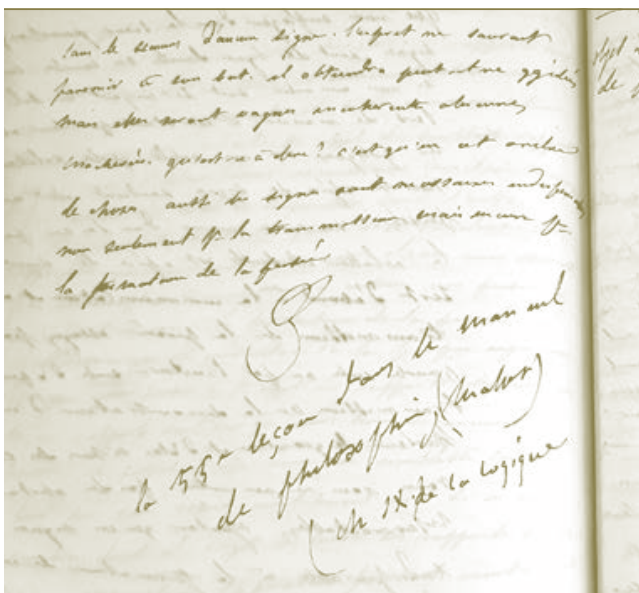
De plus, la notice du catalogue de la vente après-décès de 1931 indiquait déjà expressément que le document était structuré en « leçons », à l'instar des « notes de notes », alors que le *Manuel* de Mallet est quant à lui divisé en *chapitres*. Enfin, une comparaison rapide des contenus du *Manuel* et des « notes de notes » permet de se rendre compte que celles-ci comportent de nombreux exemples qu'on ne retrouve nulle part dans l'ouvrage publié⁹. Or, la réapparition récente du manuscrit permet maintenant d'affirmer qu'il n'est pas constitué de notes prises à la lecture d'un quelconque ouvrage. Il réunit des notes de cours qui découlent directement des leçons prononcées par Mallet devant ses élèves de la classe de Philosophie au Collège royal de Rouen durant l'année scolaire 1839-1840.

Avant de présenter les arguments qui permettent d'étayer cette thèse, retraçons l'histoire du manuscrit¹⁰. Alors qu'il était certainement conservé à la villa Tanit d'Antibes, il n'est pas mentionné par Ernst Wilhelm Fischer, un critique allemand à qui Caroline Franklin Grout a permis de consulter les œuvres de jeunesse de son oncle¹¹ : ces notes, à juste titre, ne sont pas promues au rang d'*œuvre* ni ne sont même jugées dignes d'une quelconque mention. En novembre 1931, à l'hôtel Drouot¹², elles sont adjugées (seulement 150 francs pour 300 demandés) à un acheteur resté anonyme¹³. Le « Cours de philosophie » disparaît alors pendant presque quatre-vingt-dix ans de la circulation – ou du moins du circuit des ventes publiques¹⁴. Il n'en est plus fait mention, à notre connaissance, jusqu'à ce que, le 7 octobre 2019, la maison Christie's disperse

-
- 9 Comme le font tous les ouvrages de ce type, les différentes éditions du *Manuel de philosophie* de Mallet reprennent avec exactitude le programme officiel de 1832 : si l'on excepte quelques légères différences de découpage et de numérotation, leur table des matières reproduit à l'identique l'ordre philosophique voulu par Cousin. D'après un compte rendu, « ce texte court et précis [est] destiné à servir de guide aux élèves pour la leçon plus développée du professeur, et à les aider à retrouver, au sortir de la classe, les points principaux de cette leçon dans une analyse nette et substantielle » (*Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, 1837, t. 2, p. 44).
- 10 Les grandes étapes de cette histoire ont déjà été présentées dans un billet (<https://flaubert.hypotheses.org/667>) du carnet de recherche déjà cité.
- 11 « Madame Franklin-Grout nous a gracieusement livré ses trésors, nous permettant d'étudier n'importe quels documents, et d'explorer les cartons qui contiennent les *Ouvrages de jeunesse* » (E. W. Fischer, *Études sur Flaubert inédit*, trad. Benjamin Ortler, Leipzig, Julius Zeitler, 1908, p. 1). Voir le compte rendu de l'ouvrage par Michel Aubé dans *Le Figaro* du 6 juin 1908. Sur Fischer, voir aussi Aurélie Barjonet, « La diffusion de Flaubert en Allemagne, traductions contemporaines (2006-2018) », *Flaubert*, 24 | 2020, <http://journals.openedition.org/flaubert/4205>. Fischer est le premier éditeur de *La Spirale* en 1908. Ces notes de cours ne sont pas non plus évoquées par Jean Thomas ou Antoine Albalat.
- 12 Succession de M^{me} Franklin Grout-Flaubert, hôtel Drouot, 18 et 19 novembre 1931 : « Dans une chemise de la main de Flaubert : / Cours de Philosophie, Mallet année 1839-1840. / Divisé en 62 leçons dont plusieurs portent en tête la signature Gustave Flaubert. / Format 22 x 18 » (catalogue, n° 136).
- 13 Voir la *Gazette de l'hôtel Drouot* du 26 décembre 1931, p. 4.
- 14 Un article de Maurice Haloche publié en 1958 (« De quelques manuscrits de Gustave Flaubert ») évoque le manuscrit sans qu'il soit récemment repassé en vente, semble-t-il (*Bulletin des Amis de Flaubert*, n° 12, 1958, p. 39).

la collection Alfred Cortot¹⁵. Le manuscrit n'ayant pas alors trouvé acquéreur, il a été de nouveau présenté à la vente quelques mois plus tard¹⁶, cette fois-ci avec succès. La maison Christie's¹⁷ ayant accepté une mise en relation avec le nouveau détenteur, le manuscrit a pu être consulté le 7 juillet 2021 dans la galerie¹⁸ du libraire Jean-Emmanuel Raux alors que paraissait son dernier catalogue présentant le manuscrit en couverture et le proposant à la vente¹⁹.

En ce qui concerne la description matérielle de l'objet, on savait depuis la première vente que le manuscrit était divisé en 62 leçons – à noter cependant que la cinquante-cinquième est manquante. Cette particularité permet, avant même d'entrer plus avant dans l'examen du contenu intellectuel, de confirmer que le manuscrit est bien constitué de notes de cours. En effet, sur la dernière page de la leçon 54, qui est un verso, et avant de commencer la 56^e leçon sur le recto qui suit, Flaubert a indiqué : « la 55^e leçon dans le manuel // de philosophie, (Mallet) // (ch IX de la logique »²⁰. Confirmant l'utilisation du *Manuel* de l'enseignant en complément des leçons, ce renvoi prouve que le manuscrit n'est pas constitué de notes de lecture prises sur un ouvrage auquel il n'inviterait pas sinon à se reporter pour *une unique leçon*.

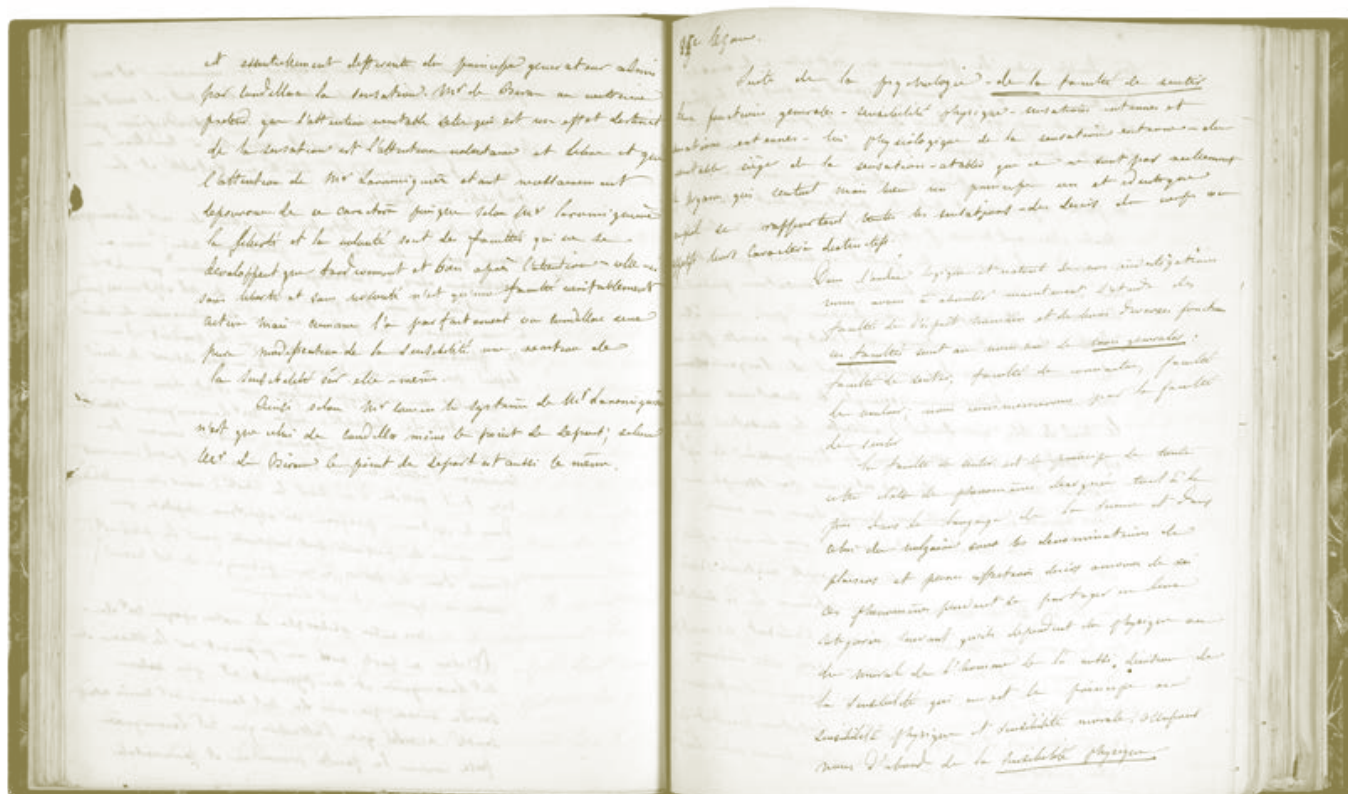


[Renvoi au Manuel](#)
[Fin de la 54^e leçon](#)
 (détail)

© ARTS ET AUTOGRAPHES
 9 RUE DE L'ODÉON
 75006 PARIS

- 15 Christies – Sale 18565 : Collection Alfred Cortot - Paris, 7 octobre 2019, lot 59 ; catalogue, p. 53. Aucune information n'a pu être trouvée sur la manière dont le manuscrit a été acquis par Alfred Cortot ni sur l'époque où cette acquisition a eu lieu.
- 16 Christie's, 9 Jun – 25 Jun 2020 | Online 19585 : « Tendrement vôtre » – lettres et manuscrits autographes d'auteurs français, catalogue en ligne, n° 16.
- 17 Je remercie Adrien Legendre, directeur du département Livres et manuscrits chez Christie's, pour son aide précieuse.
- 18 Galerie Arts et Autographes, 9 rue de l'Odéon, 75006 Paris. Je remercie Jean-Emmanuel Raux de m'avoir permis de consulter le manuscrit et sa fille, Alizée Raux, d'avoir répondu à mes questions.
- 19 *Arts & Autographes*, n° 95, juillet 2021, p. 45, pièce n° 34202.
- 20 Voir « Chapitre IX. Des causes de nos erreurs et des moyens d'y remédier » (*Manuel de philosophie à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université* 3^e éd., Paris, Maire-Nyon, 1839, p. 94-95).

D'autre part, selon le décompte de la maison Christie's, le manuscrit comporte 330 pages ; mais il est évidemment non folioté et les feuillets n'ont pas pu être recomptés durant un temps de consultation assez restreint. Quelques observations peuvent cependant être ajoutées. D'abord, la signature de Flaubert est visible en haut de la première page des douze premières leçons. Ensuite, les leçons présentent une mise en page récurrente : en haut et à gauche du premier feuillet est inscrit le numéro d'ordre de la leçon²¹ ; en-dessous se trouve un sommaire donnant le contenu de la leçon, qui se déploie sur toute la largeur de la page ; après seulement commence le texte de la leçon ; il se présente le plus souvent en retrait par rapport au sommaire inaugural et ménage une marge à gauche, au moins pour la première page de chaque leçon. Les pages suivantes peuvent ou non respecter la présence de la marge ; c'est très variable selon les leçons d'un bout à l'autre du manuscrit²².



Exemple de mise en page

Leçon 25

© CHRISTIE'S LTD
2020

- 21 Seules les deux premières leçons font exception à la règle. La troisième est numérotée et comporte la précision « Suite de l'introduction ».
- 22 La présence d'une marge semble plus rare dans les premières leçons (celles qui ont été prises directement sous la dictée ?), bien qu'il n'y en ait pas non plus dans la leçon 48, par exemple.

Les « notes de cours » : histoire et pratique

S'il s'agit bien de notes de cours (et non de notes de lecture), encore faut-il s'entendre sur le sens qu'il convient de donner à cette expression. En effet, le contenu de ces leçons ne se présente pas sous une forme cursive, émaillée d'abréviations voire de ratures, ne retenant que les éléments essentiels de la parole magistrale et leur articulation logique, saisis au vol – comme les lycéens procèdent de nos jours. On se trouve au contraire devant un cours soigneusement rédigé, sans reprises visibles, peu fautif, dont l'organisation rhétorique du discours est sans faille et se caractérise par un enchaînement concerté de phrases assez longues et le plus souvent complexes. Aussi peut-on émettre deux hypothèses : soit ce cours a été entièrement dicté par le professeur ; soit il est composé des rédactions que l'élève Flaubert a produites à partir de notes prises pendant la leçon.

En effet, si la rédaction est une pratique pédagogique très courante²³ au

23 La fin des années 1830 est en effet une période de transition pour l'enseignement de la philosophie, période dont la complexité est mise en lumière par Charles Bénard, l'éditeur de *L'Esthétique* de Hegel qui sera lue et prise en note par Flaubert. Bénard distingue trois périodes pour l'organisation des classes de philosophie : la première, qui couvre la Restauration, se caractérise par un « renouvellement de la scolastique [...] trop contraire à l'esprit moderne » ; la troisième, qui s'ouvre quand il écrit en 1862 et dont il espère définir les contours, devra quant à elle mettre l'accent sur « les exercices de la classe de philosophie » qu'il faut nettement différencier de ce qui se pratique dans l'enseignement supérieur. En effet, durant toute la deuxième période, qui a débuté en 1830, le côté pédagogique a été négligé par de jeunes professeurs qui, « [a]u lieu d'une classe, [...] firent un cours de Faculté ». Bénard leur reproche de n'avoir pratiqué que la leçon et la rédaction : « Les professeurs parlèrent, les élèves rédigèrent et lurent leurs rédactions. » Or « [l]a rédaction, qui n'apprend qu'à sténographier ou à remettre au net l'improvisation du professeur, n'est pas un véritable exercice. » Plus loin, Bénard continue son exécution en règle d'un exercice qu'il veut voir supplanté par la dissertation : la rédaction « n'est qu'un travail servile, presque mécanique, qui n'apprend qu'à se traîner sur la pensée d'autrui et n'est propre qu'à entretenir la diffusion du style. C'est une vieille ornière dont il faut sortir. Si elle est utile dans une classe d'histoire, de physique, son extension est funeste dans une classe où il s'agit d'apprendre à penser par soi-même et à trouver pour sa pensée, par un effort réitéré, une expression convenable, nette et précise. Elle a été la plaie des classes de philosophie. Elle n'y est bonne qu'à gêner l'œuvre des classes précédentes. Si elle ne doit être totalement supprimée, il faut la restreindre. Des notes suffisent pour fixer la parole et soulager la mémoire » (Charles Magloire Bénard, *L'Enseignement actuel de la philosophie dans les lycées et les collèges, ou les antinomies de la logique classique*, Paris, Ladrance, 1862, p. 79-82).

moment où Flaubert suit ses études secondaires²⁴, elle est souvent concurrencée, comme le déplore le philosophe Bénard, par un procédé qui sollicite encore moins la réflexion des élèves, à savoir la leçon entièrement dictée. L'analyse des rapports d'inspection de Bénard lui-même montre qu'il « a progressivement cessé de faire rédiger les élèves. Il fait sa leçon orale, dicte, comme bien d'autres de ses collègues, un résumé – un précis de ses leçons qu'il publiera, d'ailleurs »²⁵ ensuite. Certes, Bénard remplace progressivement la rédaction par la dissertation mais il alloue toujours une place non négligeable à la dictée du résumé de la leçon. Et parmi les enseignants de philosophie, la pratique de la leçon intégralement dictée est loin d'avoir disparue²⁶.

Quoi qu'il en soit, si Flaubert a été renvoyé du Collège royal de Rouen en décembre 1839 et si le contenu de son « cours » n'est pas issu du *Manuel* de Mallet, d'où provient-il – du moins pour les très nombreuses leçons postérieures à la date de son éviction ? Flaubert a-t-il recopié au fur et à mesure le cours de l'un de ses camarades assistant toujours aux leçons du professeur ? C'est une possibilité. Une autre serait que ce cours soit la copie de celui d'Ernest Chevalier, très proche ami de Flaubert qui avait passé son baccalauréat l'année précédente en suivant les cours du même professeur. En effet, dès le mois d'octobre 1839, et donc avant même de préparer l'examen en candidat libre, Gustave avait demandé à Ernest de lui envoyer son « cours de mathématiques, celui de physique, et celui de philosophie »²⁷. Mais les cours ont mis du temps à arriver : Flaubert les a redemandés en décembre²⁸ et ne les a apparemment reçus qu'au mois de mars²⁹ 1840. Il est peu probable qu'il ait attendu jusque-là pour avancer dans l'étude de la philosophie. Mais on ne peut avoir plus de certitudes.

24 D'après l'un de ses élèves, telle était la pratique de Louis Magnier, le professeur de rhétorique de Flaubert au Collège royal de Rouen : « Il nous fit d'abord copier un résumé de la *Nouvelle rhétorique* par J.-V. Le Clerc, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, résumé qu'il avait fait pour ses élèves des années précédentes, et qu'on se passait de main en main. Une fois par semaine, il le développait de vive voix, et nous devions rapporter ces développements par écrit, en y joignant des exemples autres que ceux du résumé, puisés dans nos souvenirs ou dans nos lectures et empruntés aux auteurs classiques des trois langues, objets de nos études. Nous avons là un vrai cours de rhétorique » (François Bouquet, *Souvenirs du Collège de Rouen, par un élève de pension (1829-1835)*, nouvelle édition, revue et augmentée, Rouen, impr. de L. Gy, 1895, p. 72-73).

25 Bruno Poucet, *De l'enseignement de la philosophie. Charles Bénard philosophe et pédagogue*, Paris, Hatier, 1999, p. 96. Voir aussi du même : *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire, 1860-1990*, Paris, CNRS éditions, 1999.

26 Bruno Poucet explique que la « montée en puissance de la dissertation va de pair avec la substitution, au moins officiellement, de la leçon parlée au détriment de la leçon dictée » (« De la rédaction à la dissertation », *Histoire de l'éducation*, 89, 2001, <http://journals.openedition.org/histoire-education/844>).

27 Lettre à Ernest Chevalier du 11 octobre 1839, déjà citée.

28 « J'aurais besoin plus que jamais, comme tu vois, de tes cahiers de philosophie, de physique et de mathématiques, tâche de me les envoyer par le commissionnaire de ton pays, n'oublie pas, bâtin » (lettre au même du 18 décembre 1839).

29 « Je te sais bon gré de m'avoir envoyé tes copies de philosophie : elles me sont d'un g[ran]d secours surtout p[ou]r la physique » (lettre au même du 14 mars 1840).

En tous cas, on s'attendrait à ce que la modification du statut scolaire de Flaubert ait des répercussions sensibles dans le manuscrit lui-même : la graphie devrait être mieux formée et plus appliquée pour des pages tranquillement recopiées à la maison que pour celles qui ont été produites en classe sous la dictée rapide du professeur. Mais il n'y a aucune différence perceptible si ce n'est la présence d'une signature³⁰ en ouverture des douze premières leçons. Peut-on en conclure pour autant que ce paraphe signale les seules leçons réellement suivies entre les murs du Collège royal par l'élève Flaubert ? Si la rentrée scolaire a eu lieu – comme c'était l'usage – fin septembre ou début octobre, cela signifierait que douze leçons seulement sur les soixante-deux contenues dans le cours complet auraient été professées avant la mi-décembre, ce qui paraît peu. Néanmoins, la santé fragile de Mallet était à l'origine, on le sait, de nombreuses absences... On ne peut donc évacuer cette hypothèse qui n'explique pas pour autant comment Flaubert a récupéré le texte des leçons suivantes. Il demeure donc encore de nombreuses incertitudes.

Venons-en maintenant à l'analyse du contenu de ce « Cours de philosophie ». S'il n'est pas constitué de notes prises sur l'ouvrage publié par Mallet, il en est cependant très proche. En effet, le professeur de Flaubert était non seulement l'auteur d'un *Manuel de philosophie à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université* qui a connu quatre éditions³¹ entre 1835 et 1840, mais il a aussi publié³² en 1836 et 1838 deux tomes d'*Études philosophiques*³³ qu'il présente comme le « complément » d'un *Manuel* auquel sa « nature et [son] plan [...] interdisaient tout développement » : les « fragments [étaient] destinés à compléter ce qu'un exposé synthétique avait nécessairement de défectueux »³⁴. Cette proximité semble confirmer que le « cours » est constitué de leçons le plus souvent intégralement dictées par le professeur et empruntant à ses différents ouvrages.

En outre, certains passages du manuscrit constituent des références probables au déroulement d'un enseignement et à l'exercice d'une parole professorale en acte. Ainsi, à la fin de la 29^e leçon est annoncée la tenue d'une autre leçon qui permettra de lever certaines difficultés : « Ce reproche que nous croyons pouvoir adresser à la théorie de Locke n'est pas sans gravité, mais il nous reste contre cette théorie quelques autres objections à présenter mais qui seront le sujet d'une leçon prochaine. » Le sommaire qui ouvre la 56^e leçon, quant à lui, indique clairement quel va être le « plan général de cette troisième

30 La signature pouvait permettre au professeur, après relecture, de rendre à l'élève sa rédaction de la leçon.

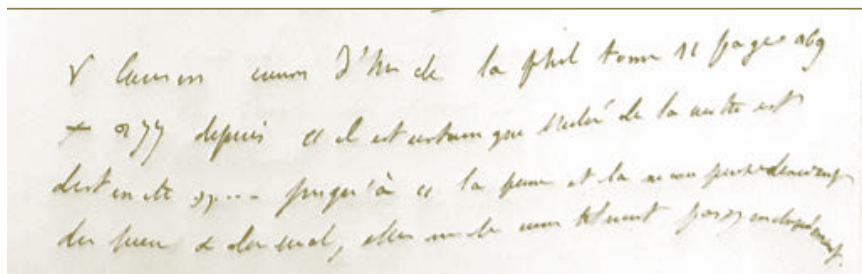
31 *Manuel de philosophie à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université*, Paris, Maire-Nyon, 1835, 116 p. ; 2^e éd., 1837, 220 p. ; 3^e éd., 1839, 248 p. ; et 4^e éd., 1840, IV-248 p.

32 Mallet publiera encore, une fois à la retraite, un *Manuel de logique, rédigé d'après les nouveaux programmes officiels de la classe de logique des lycées et les programmes du baccalauréat ès lettres et ès sciences*, 2^e éd., Paris, J. Delalain, 1859, XIV-292 p.

33 *Études philosophiques*, Paris, Maire-Nyon, 1836, [t. I], 314 p. ; 1838, t. II, 270 p. ; 2^e éd., 1844, 2 vol., 318 p. et 290 p.

34 *Études philosophiques*, [t. I], *op. cit.*, p. 6.

partie du cours de philosophie morale ». Enfin, l'épilogue de la 60^e leçon présente une référence à Cousin qui paraît avoir été ajoutée par un professeur pris par le temps et demandant à ses élèves d'aller consulter par eux-mêmes, en complément du cours, quelques pages d'un ouvrage dont il procure dans ce but les références exactes :



Renvoi
à un ouvrage
de Cousin.
Fin de
la 60^e leçon
(détail)

© ARTS
ET AUTOGRAPHES

V[oir] Cousin cours d'his[toire] de la phil[osophie] tome II page[s] 269
-277 depuis « il est certain que l'idée de la vertu est
distincte » ... - jusqu'à « la peine et la récompense dérivent
du bien & du mal, elles ne le constituent pas »³⁵.

On retrouve même sous la plume de Flaubert, écrivant sous la dictée de Mallet ou recopiant la dictée prise par l'un de ses camarades, des tics de langage qui semblent être ceux du professeur lui-même – comme ce « eh bien »³⁶ qui ponctue et appuie le discours, ou ces incises caractéristiques d'un enseignant dans l'exercice de ses fonctions : « ce triple ordre disons-nous constitue » (leçon 60) – un enseignant qui est toujours prêt à opérer un rapprochement qui lui semble éclairant pour son auditoire :

ainsi par exemple en songeant à Pompée nous sommes bientôt conduits à l'idée de César, en songeant à tel jour de l'année nous sommes conduits à nous souvenir des événements qui ont marqué le même jour ; et p[ou]r le dire en passant c'est sur ce phénomène intellectuel que se fondent tout à la fois la science des synchronismes dans l'histoire et la célébration des anniversaires dans la vie politique des nations. (Leçon 35)

Le manuscrit qui nous occupe, constitué de notes de cours en adéquation avec le programme scolaire de l'époque et conservant la trace de différentes situations d'enseignement, a donc eu pour finalité première de préparer le

35 Suit un mot non déchiffré. Il s'agit des pages distinguant les idées de vertu et de bonheur : Victor Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie*, t. II [*Histoire de la philosophie du XVIII^e siècle*], Paris, Pichon et Didier, 1829, p. 269-275 (et non 277 comme l'écrit Flaubert).

36 Ainsi, dans la 34^e leçon : « Nous sommes doués de la faculté de mémoire – nous nous souvenons de nos états antérieurs de nos modifications passées eh bien le pouvoir de nous souvenir d'un état qui n'est plus ne présuppose-t-il pas de la mémoire la plus évidente la continuation de notre être en d'autres termes notre identité personnelle. »

jeune Flaubert à obtenir le grade de bachelier ès lettres pour ce qui relevait du domaine philosophique.

La documentation romanesque pour *Bouvard et Pécuchet*

Mais une fois l'objectif atteint, l'écrivain a précieusement conservé ce manuscrit, comme un certain nombre de ses autres productions scolaires, et il l'a relu – des années plus tard – alors qu'il rédigeait sa dernière œuvre, *Bouvard et Pécuchet*. Il l'a alors utilisé de la même manière que les très nombreux ouvrages qu'il a consultés pour préparer son chapitre VIII consacré à la philosophie, lui reconnaissant exactement la même valeur documentaire et le soumettant au même traitement, y compris la production de « notes de notes » qui sont conservées (comme on l'a vu plus haut) dans les dossiers du roman. Le nom de Mallet apparaît d'ailleurs explicitement au moins à quatre reprises³⁷ dans les premiers brouillons rédactionnels du chapitre, avant de disparaître. En outre, ce « Cours de philosophie » a servi de modèle pour le « *Cours de philosophie, à l'usage des classes* » par M. Guesnier³⁸, que Bouvard et Pécuchet consultent dans la fiction et qui n'a aucune existence réelle, à l'instar d'autres ouvrages mentionnés dans le roman comme *l'Examen du christianisme* par Louis Hervieu, *la Mnémotechnie* de Dumouchel, *le Guide du magnétiseur* par Montacabère ou *l'Examen du socialisme* par Morant³⁹. Cette forgerie bibliographique est pourtant convaincante dans la mesure où elle reprend avec exactitude la structure du « cours » de Mallet, qui lui-même épouse celle du *Manuel* obéissant quant à lui, à la virgule près, au programme établi par l'arrêté du 28 septembre 1832 (Guizot étant ministre) qui détermine « les questions de philosophie sur lesquelles seront interrogés les aspirants au grade de bachelier ès lettres ».

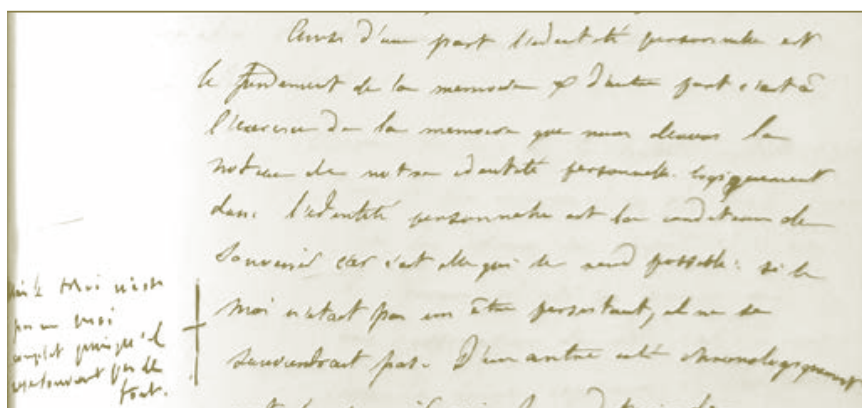
La consultation du manuscrit a aussi permis de confirmer matériellement l'utilisation du « Cours de philosophie » dans la genèse du roman encyclopédique. En effet, des correspondances exactes peuvent être établies entre les fragments textuels relevés dans les « notes de notes » conservées dans les dossiers documentaires du roman et des passages soulignés, marqués d'une croix ou sélectionnés par un trait en marge sur le manuscrit, ces différents signes étant souvent accompagnés d'une annotation marginale. Ainsi, dans

37 Voir *Les manuscrits de Bouvard et Pécuchet*. Édition électronique du manuscrit intégral de *Bouvard et Pécuchet*, premier volume, Centre Flaubert, [en ligne], http://flaubert-v1.univ-rouen.fr/bouvard_et_pecuchet.

38 *Bouvard et Pécuchet, avec des fragments du « second volume » dont le Dictionnaire des idées reçues*, éd. Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, « GF », 2011, p. 290.

39 Voir Stéphanie Dord-Crouslé, « “Donner comme vraies des indications bibliographiques fausses” : construction concertée et glissements incontrôlés dans *Bouvard et Pécuchet* », *Revue Flaubert*, n° 15, 2017 | *Bouvard et Pécuchet*, roman et savoirs : l'édition électronique intégrale des manuscrits, Colloque de Rouen, 7-9 mars 2013, sous la dir. de Yvan Leclerc, <https://flaubert.univ-rouen.fr/revue/article.php?id=209>.

la 34^e leçon qui porte sur les rapports du moi et de la mémoire, on lit dans le « Cours de philosophie » : « d'une part l'identité personnelle est le fondement de la mémoire & d'autre part c'est à l'exercice de la mémoire que nous devons la notion⁴⁰ de notre identité personnelle. Logiquement donc l'identité personnelle est la condition du souvenir car c'est elle qui le rend possible : si le Moi n'était pas un être persistant, il ne se souviendrait pas. » En face de ce passage sélectionné en marge d'un trait vertical se trouve une annotation surmontée d'une croix au crayon : « Mais le Moi n'est pas un moi complet puisqu'il ne se souvient pas de tout ». Or, le fragment textuel et son commentaire ont été scrupuleusement recopiés par Flaubert sur l'une des pages de « notes de notes » : « Rapports entre la mémoire et l'identité personnelle : “ si le moi n'était pas un être persistant il ne se souviendrait pas.” Objection : mais le moi, n'est pas complet, puisqu'il ne se souvient pas de tout. »⁴¹



Exemple
de fragment
sélectionné
Leçon 34
(détail)

© ARTS
ET AUTOGRAPHES

De même, dans la 52^e leçon du « Cours de philosophie » est utilisé un exemple pris dans l'histoire antique pour illustrer ce type particulier de sophisme qu'est la « fausse cause ». Il s'agit du scandale des Hermocopides qui secoue Athènes en 415 avant J.-C., en pleine guerre du Péloponnèse. On lit dans le manuscrit : « la fausse cause, tel est le sophisme dans lequel tombèrent les ennemis d'Alcibiade. La veille de son départ pour son expédition de Syracuse il avait avec ses amis mutilé les hermès d'Athènes. L'expédition ayant échoué ses ennemis en attribuèrent le mauvais succès à ce sacrilège érigeant ainsi un rapport d'antériorité en rapport de causalité. » Dans la marge se trouve la mention accompagnée d'une croix : « vengeance céleste. » Or, sur une page de « notes de notes »⁴² apparaît l'exacte reprise : « Vengeance céleste sur Alcibiade. Un rapport d'antériorité est pris pour un rapport de causalité. »

La consultation du « Cours de philosophie » permet encore de relativiser certains jugements étonnants exprimés par Flaubert dans ses « notes de notes ». Ainsi, sur la première page, il s'indigne que « parmi les philosophes célèbres, Spinoza [ne soit] pas nommé »⁴³. Effectivement, le philosophe rationaliste n'est

⁴⁰ Lecture conjecturale.

⁴¹ Voir le f^o 64v^o.

⁴² Voir le f^o 65.

⁴³ Voir le f^o 64.

pas cité à l'endroit où Flaubert s'attendait à le trouver en relisant ses propres notes. Mais Mallet appréciait Spinoza⁴⁴ et il l'a bien fait figurer dans la longue litanie des philosophes qui, en ouverture du « Cours », suit directement la définition de ce qu'est la philosophie. Pour l'ultime période (« l'âge moderne ») de la « philosophie morale », la liste comprend : « Leibnitz, Locke, Malebranche, Spinoza, Hobbes, Kant, Condillac, Hume, Dugald-Stewart, Helvétius, Maine de Biran, Royer-Collard, Cousin. »⁴⁵ L'indignation de Flaubert n'a donc pas vraiment lieu d'être.

En outre, le jeune Flaubert (ou celui dont il recopie le travail) a fait des erreurs dans le « Cours de philosophie » lui-même⁴⁶, tout comme le romancier lorsqu'il a préparé *Bouvard et Pécuchet*. Ainsi, lorsqu'il a recopié la définition de la philosophie, Flaubert a modifié la position de l'adjectif « légitime » (dont il critique d'ailleurs l'emploi trop fréquent par le professeur⁴⁷) : de « l'explication de toutes choses par l'emploi légitime de nos facultés » dans le « Cours », la philosophie est devenue, dans les « notes de notes », « l'explication légitime de toutes choses par l'emploi de nos facultés » – ce qui n'est pas exactement la même chose. Or c'est la formule du « Cours » qui est exacte, reproduisant celle du *Manuel*, venant elle-même de Cousin : « La philosophie, dans l'acception la plus générique du mot, c'est "l'intelligence et l'explication de toutes choses par l'emploi légitime de nos facultés" (COUSIN). »⁴⁸ D'autres erreurs ont été commises par Flaubert à la relecture de son « Cours » : dans la 26^e leçon, on trouve l'expression « loi psychologique » en lieu et place de « loi physiologique » (dans le contexte de la faculté générale de connaître et en particulier de la perception extérieure) ; et les « notes de notes » mentionnent le caractère « douteu[x] » de l'« Évidence de la matière », alors que le « Cours » indiquait – avec plus de pertinence : « on peut dire que l'existence de la matière n'est point encore parfaitement démontrée » (46^e leçon).

Mais, surtout, la consultation du manuscrit a permis d'éclaircir une allusion présente dans les « notes de notes ». Illustrant la notion d'association d'idées (35^e leçon), elle demeurait jusqu'alors assez obscure : « Exemple d'association d'idées : le ranz des vaches, vers de Delille. »⁴⁹ En effet, aucune édition du *Manuel* de Mallet ne mentionne ce poète et cette chanson n'apparaît nulle part dans les œuvres de Delille. Or, il en va tout autrement dans le « Cours de

⁴⁴ La philosophie de Spinoza est exposée dans le *Manuel de philosophie* (3^e éd., *op. cit.*, p. 209-210).

⁴⁵ Il s'agit du verso du premier feuillet du manuscrit.

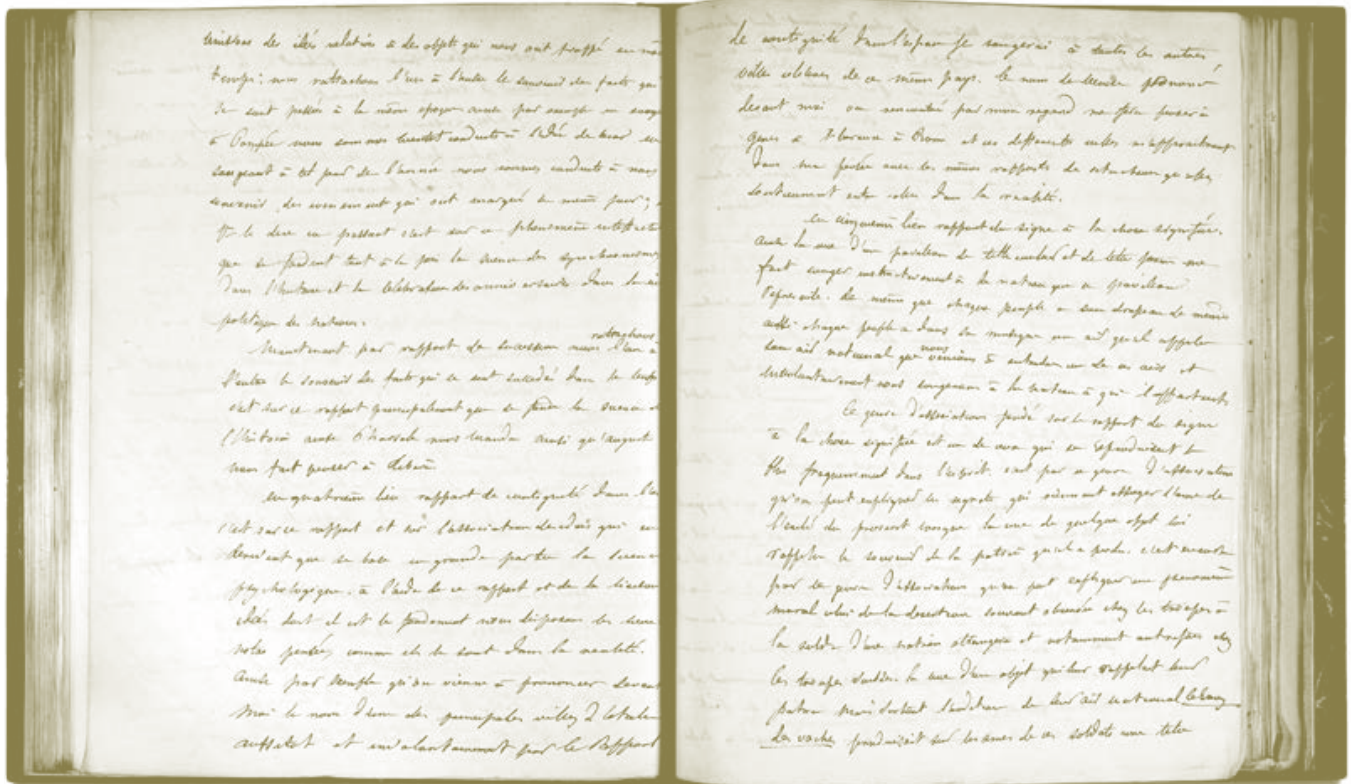
⁴⁶ On note ainsi divers lapsus, comme « Systèmes imaginés pour rendre corps [mis pour *compte*] de l'alliance de l'âme et du corps ». Ailleurs, dans la 34^e leçon, un passage portant sur les rapports du moi et de la mémoire chez Reid présente la leçon : « tout ce qu'il aurait fait ou éprouvé en cet instant », alors qu'on trouve « avant cet instant » dans l'ouvrage du philosophe écossais (*Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, t. II, dans les *Œuvres complètes*, t. IV, 2^e éd., Paris, Sautet, 1828, p. 65). Enfin, les noms propres de deux philosophes, Hartley et Priestley, vraisemblablement inconnus du jeune Flaubert, sont mal orthographiés (« harkley et Preskley »). Ces erreurs sont des arguments en faveur d'un cours copié sous la dictée du professeur.

⁴⁷ Voir le f^o 65 : « Abus de ce mot [légitimité] dans tout Mallet ».

⁴⁸ *Manuel de philosophie*, 3^e éd., *op. cit.*, p. 1-2.

⁴⁹ Voir le f^o 64v^o.

philosophie» qui, à la différence du *Manuel*, présente de nombreux exemples destinés à faire comprendre aux élèves les notions abordées. Ainsi, le professeur de Flaubert, expliquant les différentes manières dont fonctionnent les associations d'idées, s'arrête plus particulièrement sur l'une d'entre elles qui met en rapport le signe et la chose signifiée :



Le ranz des vaches

Leçon 35

© CHRISTIE'S LTD
2020

[...] De même que chaque peuple a son drapeau, de même aussi chaque peuple a dans sa musique un air qu'il appelle son air national ; que nous⁵⁰ venions à entendre un de ces airs et involontairement nous songerons à la nation à qui il appartient.

Ce genre d'associations fondé sur le rapport du signe à la chose signifiée est un de ceux qui se reproduisent le plus fréquemment dans l'esprit. C'est par ce genre d'associations qu'on peut expliquer les regrets qui viennent assiéger l'âme de l'exilé, du proscrit, lorsque la vue de quelque objet lui rappelle le souvenir de la patrie qu'il a perdue. C'est encore par ce genre d'association qu'on peut expliquer un phénomène moral, celui de la désertion souvent observée chez les troupes à la solde d'une nation étrangère et notamment autrefois chez les troupes suisses. La vue d'un objet qui leur rappelait leur patrie, mais surtout l'audition de leur air national le ranz des vaches, produisait sur les âmes de

50 Mot omis sur le manuscrit.

ces soldats une telle impression que presque toujours ils abandonnaient leur drapeau pour retourner dans leurs montagnes, ce que Delille disait en ces vers :

Si le fifre imprudent fait entendre ces airs
Si doux à son oreille, à son âme si chers
C'en est fait⁵¹ : il répand d'involontaires larmes
Sa cabane, son champ, son séjour plein de charmes
Revient à sa pensée. Adieu gloire, drapeau
Il vole à son pays ; il vole à son troupeau⁵².

Mallet a donc bien cité dans son « Cours » six vers de Delille pour illustrer un type d'association d'idées. Mais ces vers tirés du poème *L'Imagination* publié en 1806 ne comportent aucune référence directe à ce chant particulier qu'est le « ranz des vaches », contrairement à ce que le commentaire du professeur laisse entendre et à ce que Flaubert a indiqué pour cette raison dans ses « notes de notes ». Néanmoins, ce titre n'est pas non plus du cru de Mallet. Le professeur l'a trouvé dans les notes historiques que l'éditeur Louis-Gabriel Michaud⁵³ a ajoutées en 1817 à la seconde édition du recueil de Delille⁵⁴. À propos des vers cités par Mallet dans son cours est en effet formulé ce commentaire :

Aucun peuple dans l'Europe moderne, n'a porté plus loin que les Suisses cette espèce de patriotisme qui ne permet pas de trouver le bonheur loin du sol natal ; chez eux ce sentiment ne s'éteint jamais, et la plus légère circonstance le réveille avec une violence irrésistible. Dans les régiments suisses qui sont au service des puissances étrangères, en France, en Espagne, en Hollande, même sous le beau ciel de Naples et sur les rives pittoresques des deux Siciles, une // chanson, des airs communément appelés *Ranz des vaches*, que les laitières suisses chantent en allant à leurs pâturages, suffisent pour attendrir le soldat et l'entraîner à la désertion ; aussi est-il sévèrement défendu de les jouer. Ces hommes simples et fidèles ne résistent pas au souvenir de leurs montagnes, asile longtemps inviolable de la paix, des mœurs et de la liberté⁵⁵.

51 Le manuscrit porte à tort : « C'est en fait ».

52 Le manuscrit porte à tort : « troupe ».

53 Michaud est l'auteur de la longue notice dédiée à Delille dans la *Biographie universelle, ancienne et moderne* (Paris, Michaud frères, 1813, t. 10, p. 674-680). À ce propos, voir Stéphanie Dord-Crouslé : « La *Biographie Michaud*, un dictionnaire au cœur de "l'encyclopédie critique en farce" flaubertienne » ; *Revue Flaubert*, n° 19, « Flaubert, le *Dictionnaire* et les dictionnaires », sous la dir. de Biagio Magaudda, 2021 [<https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/revue/article.php?id=331>].

54 Michaud trouve utile d'ajouter ces notes bien que le « style » de Delille soit « en général trop pur et trop élégant pour avoir besoin d'être commenté » (Jacques Delille, *L'imagination, poème* dans *Œuvres*, 2^e éd. accompagnée de notes historiques et littéraires, et augmentée d'environ cinq cents vers nouveaux, Paris, Michaud, 1817, t. I, p. 86).

55 *Ibid.*, p. 283-284.

Ainsi, dans l'explication qu'il a donnée en 1840 devant sa classe de Philosophie au Collège royal de Rouen, Mallet a bien convoqué des vers composés par Delille et un air patriotique suisse. Mais ce dernier n'avait pas été directement évoqué par le poète, contrairement à ce que les notes relues par Flaubert sur son manuscrit ont pu lui laisser croire plus de trente-cinq ans plus tard.

Relevée dans un « Cours de philosophie » exploité comme une ressource fiable, l'association du nom d'un poète avec un titre qu'il n'a jamais explicitement mentionné aurait pu induire l'écrivain en erreur s'il l'avait utilisée dans la genèse de son dernier roman. Cela n'a pas été le cas. Le processus est cependant révélateur du mécanisme documentaire assez lâche sur lequel reposent certaines allégations de Flaubert. En dépit des recherches documentaires poussées auxquelles il s'astreignait le plus souvent, il lui arrivait aussi parfois de se satisfaire d'origines incertaines, susceptibles de créer une intertextualité fort complexe – voire scabreuse. On en trouve des exemples nombreux dans *Bouvard et Pécuchet* mais également dans les autres œuvres de l'écrivain.



Flaubert

au Collège royal
de Rouen

1832–1839



*sous la direction de
Joëlle Robert*



Cahiers
Flaubert
Maupassant | 41

Flaubert

au Collège royal
de Rouen

1832–1839



*sous la direction de
Joëlle Robert*



Cahiers
Flaubert
Maupassant | 41

Le « Cours de philosophie (Mallet),
année 1839-1840 » : de la préparation
du baccalauréat à la documentation
pour le roman posthume
Bouvard et Pécuchet

STÉPHANIE DORD-CROUSLÉ

—
CHARGÉE
DE RECHERCHE
CNRS
UMR 5317 IHRIM

Depuis 1931, l'existence d'un manuscrit de Flaubert intitulé « Cours de philosophie (Mallet), année 1839-1840 » était connue ; mais sa trace avait ensuite été perdue. Or, tout récemment, ce manuscrit a réapparu à la faveur d'une vente. Il a pu être consulté une après-midi durant, ce qui est peu pour un manuscrit d'une telle ampleur (plus de trois cents pages), mais permet quand même de tirer quelques premiers enseignements. On s'est d'abord attaché à déterminer la nature exacte de ces notes et le rapport qu'elles entretiennent avec le *Manuel* de Charles-Auguste Mallet, le professeur qui a enseigné la philosophie à Flaubert au Collège royal de Rouen : en particulier, le manuscrit est-il constitué de notes de lecture prises sur cet ouvrage, comme on a généralement été enclin à le penser jusqu'ici ? D'autre part, on a cherché à évaluer le rôle joué par ce manuscrit sur le temps long, au-delà de la préparation immédiate de l'examen¹ que Flaubert a réussi en août 1840. En effet, si son importance biographique ne peut être niée, puisqu'il constitue un témoignage crucial sur la

1 Voir les articles, anciens, de Pierre Labracherie (« L'élève Flaubert (Gustave) au Collège Royal de Rouen », n° 10, 1957, p. 2-10) et André Dubuc (« Le baccalauréat au temps de Flaubert », n° 65, 1984, p. 38-40) dans le *Bulletin des amis de Flaubert* ; et plus récemment, les articles d'Éric Le Calvez (« Flaubert au collège », *Tableaux d'école. Brouillages génériques : romans, autobiographies et témoignages (1730-1913)*, éd. Thierry Poyet et Josiane Guitard-Morel, Mulhouse, Orizons Universités, 2018, p. 167-179), Yvan Leclerc (« Il était à l'étude... Flaubert au Collège royal de Rouen », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, vol. 120, n° 3, 2020, p. 585-598) et Joëlle Robert (« Flaubert au Collège royal de Rouen », *La Normandie de Flaubert*, Rouen, éditions des Falaises, 2021, p. 73-85), ainsi que le livret qui accompagnait l'exposition « L'élève Flaubert. Nous étions à l'étude... », présentée du 3 juillet au 7 novembre 2021 au Musée national de l'Éducation à Rouen (commissariat : Yvan Leclerc, Joëlle Robert et Nicolas Coutant).

formation de l'esprit de l'écrivain² et offre une vue indirecte sur ses activités scolaires pendant l'année 1839-1840, ce manuscrit a également revêtu une réelle dimension documentaire, près de quarante ans plus tard, pour la rédaction de *Bouvard et Pécuchet*.

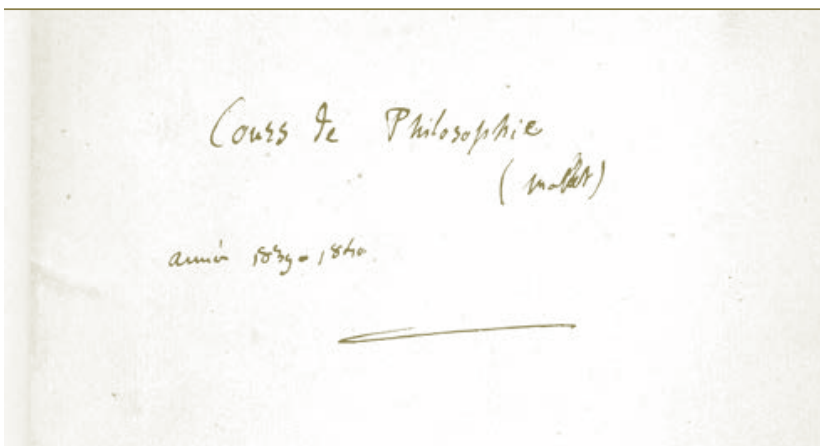
Histoire et description du manuscrit

Plusieurs raisons expliquent l'incertitude qui a longtemps pesé sur ce manuscrit. La première est évidemment son indisponibilité : les différentes hypothèses formulées à son endroit ne pouvaient être confrontées avec le document lui-même. Le fait que Flaubert ait été renvoyé³ de son établissement scolaire en décembre 1839 et que son professeur de philosophie⁴ soit l'auteur d'un manuel utilisé au premier chef par les élèves des classes où il enseignait sont ensuite deux arguments qui ont rapidement poussé à identifier le manuscrit comme étant la réunion des notes prises par l'élève en classe de Philosophie sur l'ouvrage de son maître : privé d'assister aux cours, Flaubert aurait travaillé à partir d'un manuel dont il évoque lui-même l'existence dans sa correspondance

-
- 2 Le jeune Flaubert semble avoir placé beaucoup d'espoirs dans cette année terminale et en particulier dans ce cours de philosophie. Mais il est rapidement déçu : « Ô que je donnerais bien de l'argent pour être ou plus bête ou plus spirituel, athée ou mystique mais enfin quelque chose de complet, d'entier, une identité, quelque chose en un mot. / Je suis le 1^{er} en philosophie. M^r Mallet a rendu [hommage] à mes dispositions pour les idées morales, quelle dérision ! À moi la palme de la philosophie, de la morale, du raisonnement, des bons principes ! Ah ah paillasse, vous vous êtes fait un bon manteau de papier avec de grandes phrases plates sans coutures » (lettre à Ernest Chevalier du 19 novembre 1839). La *Correspondance* de Flaubert est citée d'après l'édition électronique procurée par Yvan Leclerc et Danielle Girard (université de Rouen Normandie, 2017, <https://flaubert.univ-rouen.fr/correspondance/edition>). Sur l'importance de cet enseignement de philosophie pour la formation intellectuelle de Flaubert, voir Jean Bruneau, *Les Débuts littéraires de Gustave Flaubert, 1831-1845*, Paris, A. Colin, 1962, p. 271-274.
 - 3 Voir le récit de ce renvoi dans l'article déjà cité de Pierre Labracherie. Que le père de Gustave, influent administrateur du Collège royal (voir ici même l'article de Joëlle Robert), ne soit en rien intervenu, interroge. La nièce de Caroline Grout, Lucie Chevalley-Sabatier, avance une explication médicale à cela : « À cette époque, la santé de Gustave n'est guère brillante et son état n'échappe pas à la perspicacité de son père qui accepte sans protester le renvoi de son fils du lycée au milieu de décembre 1839 » (« Avant-propos », Flaubert, *Souvenirs, notes et pensées intimes*, Paris, Buchet/Chastel, 1965, p. 23).
 - 4 Tenant de l'éclectisme cousinien, Charles Auguste Mallet (1807-1875), normalien (1826), agrégé des lettres (1828) et de philosophie (1830), est chargé du cours de philosophie au Collège royal de Rouen pendant trois années scolaires à partir de la rentrée 1837. Sa santé est fragile : à sa demande, il sera mis à la retraite pour cette raison dès la fin de l'année 1852 alors qu'il est recteur de l'académie de la Seine-Inférieure après avoir officié en tant qu'inspecteur à Paris. Voir sa notice nécrologique signée Anquetil dans le *Mémorial de l'association des anciens élèves de l'École normale, 1846-1876* (Versailles, Cerf et fils, 1877, p. 445-449) et la notice que lui consacre Jean-François Condette dans le numéro thématique « Les recteurs d'academie en France de 1808 à 1940 » (Publications de l'Institut national de recherche pédagogique, 2006, 12-2, p. 270).

contemporaine⁵. Va également dans le même sens la découverte, dans les dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*, de deux feuillets de « notes de notes »⁶ se rapportant à ce cours de Mallet. Ils semblent en effet être le résultat d'un processus exactement semblable à celui que Flaubert a suivi pour l'*Esthétique* de Hegel⁷ : à la lecture de l'ouvrage, le tout jeune homme avait pris d'abondantes notes que l'écrivain a reprises, trente-cinq ans plus tard, au moment de la rédaction de *Bouvard et Pécuchet*, composant alors plusieurs pages de « notes de notes » destinées à son roman en gestation. Ces différentes données, historiques, biographiques et génétiques, expliquent que l'hypothèse la plus communément partagée à propos du manuscrit intitulé « Cours de philosophie » ait été qu'il s'agissait de notes prises à la lecture du *Manuel* publié par Mallet⁸.

Pourtant, plusieurs détails incitaient à la prudence et à ne pas dépasser le stade des présomptions. Ainsi, le titre inscrit sur la chemise du manuscrit est *cours* de philosophie et non *manuel* – ce que confirme le titre des « notes de notes » recueillies dans les dossiers de *Bouvard et Pécuchet*.



Page de titre
du manuscrit
© CHRISTIE'S LTD
2020

- 5 Dans une lettre à Ernest Chevalier du 11 octobre 1839, Flaubert mentionne, à propos de « la philosophie, la plus belle des sciences, celle qui est la fleur, la crème, le suprême, l'excrément de toutes les autres » : « la troisième édition du fameux manuel enrichie d'une couverture de papier rose et de nouveaux plagiats ». Il fait sans aucun doute référence à la troisième édition du *Manuel de philosophie* que son professeur venait de publier (voir plus bas).
- 6 Ces « notes de notes », intitulées « Cours de Philosophie (Mallet) » (bibliothèque municipale de Rouen, g226, vol. 6, f° 64-65) appartiennent au dossier de notes « Philosophie ». Dans la liste des ouvrages lus qui ouvre ce dossier figure ce titre : « Cours de philosophie — mallet » (f° 2 v°). Ces références bibliographiques peuvent être retrouvées sur le site d'édition des *Dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet* (édition intégrale balisée en XML-TEI et accompagnée d'un outil de production de « seconds volumes » possibles, sous la dir. de Stéphanie Dord-Crouslé, 2012, <https://www.dossiers-flaubert.fr>, ISSN 2495-9979), directement ou à partir de la fiche dédiée à l'ouvrage de Mallet dans l'onglet « Bibliothèque de Flaubert ».
- 7 Voir le billet dédié (<https://flaubert.hypotheses.org/645>) du carnet de recherche « Le projet Bouvard et ses suites ».
- 8 Voir par exemple Jean Bruneau qui met en relation la préparation par Flaubert de son baccalauréat en candidat libre et l'existence de ce manuscrit cité en note : « Bien que Flaubert ait dû quitter le collège en décembre 1839, il semble qu'il ait continué à se préparer au baccalauréat à l'aide du *Manuel* de Mallet » (*Les Débuts littéraires de Gustave Flaubert*, op. cit., p. 270).

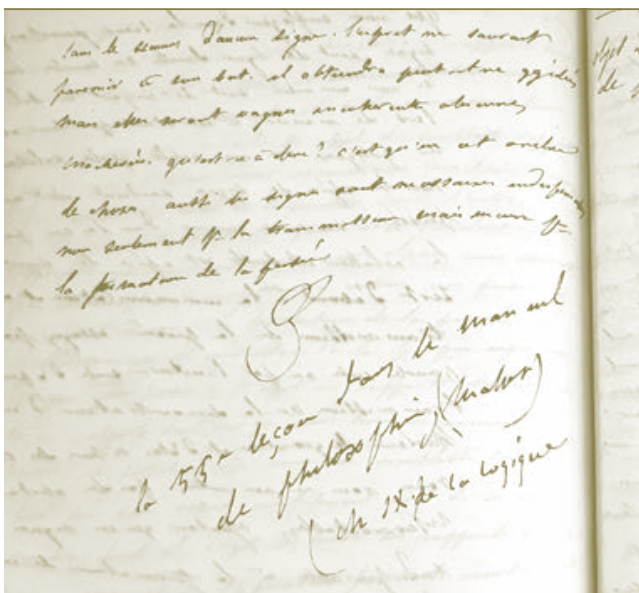
De plus, la notice du catalogue de la vente après-décès de 1931 indiquait déjà expressément que le document était structuré en « leçons », à l'instar des « notes de notes », alors que le *Manuel* de Mallet est quant à lui divisé en *chapitres*. Enfin, une comparaison rapide des contenus du *Manuel* et des « notes de notes » permet de se rendre compte que celles-ci comportent de nombreux exemples qu'on ne retrouve nulle part dans l'ouvrage publié⁹. Or, la réapparition récente du manuscrit permet maintenant d'affirmer qu'il n'est pas constitué de notes prises à la lecture d'un quelconque ouvrage. Il réunit des notes de cours qui découlent directement des leçons prononcées par Mallet devant ses élèves de la classe de Philosophie au Collège royal de Rouen durant l'année scolaire 1839-1840.

Avant de présenter les arguments qui permettent d'étayer cette thèse, retraçons l'histoire du manuscrit¹⁰. Alors qu'il était certainement conservé à la villa Tanit d'Antibes, il n'est pas mentionné par Ernst Wilhelm Fischer, un critique allemand à qui Caroline Franklin Grout a permis de consulter les œuvres de jeunesse de son oncle¹¹ : ces notes, à juste titre, ne sont pas promues au rang d'*œuvre* ni ne sont même jugées dignes d'une quelconque mention. En novembre 1931, à l'hôtel Drouot¹², elles sont adjugées (seulement 150 francs pour 300 demandés) à un acheteur resté anonyme¹³. Le « Cours de philosophie » disparaît alors pendant presque quatre-vingt-dix ans de la circulation – ou du moins du circuit des ventes publiques¹⁴. Il n'en est plus fait mention, à notre connaissance, jusqu'à ce que, le 7 octobre 2019, la maison Christie's disperse

-
- 9 Comme le font tous les ouvrages de ce type, les différentes éditions du *Manuel de philosophie* de Mallet reprennent avec exactitude le programme officiel de 1832 : si l'on excepte quelques légères différences de découpage et de numérotation, leur table des matières reproduit à l'identique l'ordre philosophique voulu par Cousin. D'après un compte rendu, « ce texte court et précis [est] destiné à servir de guide aux élèves pour la leçon plus développée du professeur, et à les aider à retrouver, au sortir de la classe, les points principaux de cette leçon dans une analyse nette et substantielle » (*Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, 1837, t. 2, p. 44).
- 10 Les grandes étapes de cette histoire ont déjà été présentées dans un billet (<https://flaubert.hypotheses.org/667>) du carnet de recherche déjà cité.
- 11 « Madame Franklin-Grout nous a gracieusement livré ses trésors, nous permettant d'étudier n'importe quels documents, et d'explorer les cartons qui contiennent les *Ouvrages de jeunesse* » (E. W. Fischer, *Études sur Flaubert inédit*, trad. Benjamin Ortler, Leipzig, Julius Zeitler, 1908, p. 1). Voir le compte rendu de l'ouvrage par Michel Aubé dans *Le Figaro* du 6 juin 1908. Sur Fischer, voir aussi Aurélie Barjonet, « La diffusion de Flaubert en Allemagne, traductions contemporaines (2006-2018) », *Flaubert*, 24 | 2020, <http://journals.openedition.org/flaubert/4205>. Fischer est le premier éditeur de *La Spirale* en 1908. Ces notes de cours ne sont pas non plus évoquées par Jean Thomas ou Antoine Albalat.
- 12 Succession de M^{me} Franklin Grout-Flaubert, hôtel Drouot, 18 et 19 novembre 1931 : « Dans une chemise de la main de Flaubert : / Cours de Philosophie, Mallet année 1839-1840. / Divisé en 62 leçons dont plusieurs portent en tête la signature Gustave Flaubert. / Format 22 x 18 » (catalogue, n° 136).
- 13 Voir la *Gazette de l'hôtel Drouot* du 26 décembre 1931, p. 4.
- 14 Un article de Maurice Haloche publié en 1958 (« De quelques manuscrits de Gustave Flaubert ») évoque le manuscrit sans qu'il soit récemment repassé en vente, semble-t-il (*Bulletin des Amis de Flaubert*, n° 12, 1958, p. 39).

la collection Alfred Cortot¹⁵. Le manuscrit n'ayant pas alors trouvé acquéreur, il a été de nouveau présenté à la vente quelques mois plus tard¹⁶, cette fois-ci avec succès. La maison Christie's¹⁷ ayant accepté une mise en relation avec le nouveau détenteur, le manuscrit a pu être consulté le 7 juillet 2021 dans la galerie¹⁸ du libraire Jean-Emmanuel Raux alors que paraissait son dernier catalogue présentant le manuscrit en couverture et le proposant à la vente¹⁹.

En ce qui concerne la description matérielle de l'objet, on savait depuis la première vente que le manuscrit était divisé en 62 leçons – à noter cependant que la cinquante-cinquième est manquante. Cette particularité permet, avant même d'entrer plus avant dans l'examen du contenu intellectuel, de confirmer que le manuscrit est bien constitué de notes de cours. En effet, sur la dernière page de la leçon 54, qui est un verso, et avant de commencer la 56^e leçon sur le recto qui suit, Flaubert a indiqué : « la 55^e leçon dans le manuel // de philosophie, (Mallet) // (ch IX de la logique »²⁰. Confirmant l'utilisation du *Manuel* de l'enseignant en complément des leçons, ce renvoi prouve que le manuscrit n'est pas constitué de notes de lecture prises sur un ouvrage auquel il n'inviterait pas sinon à se reporter pour *une unique leçon*.

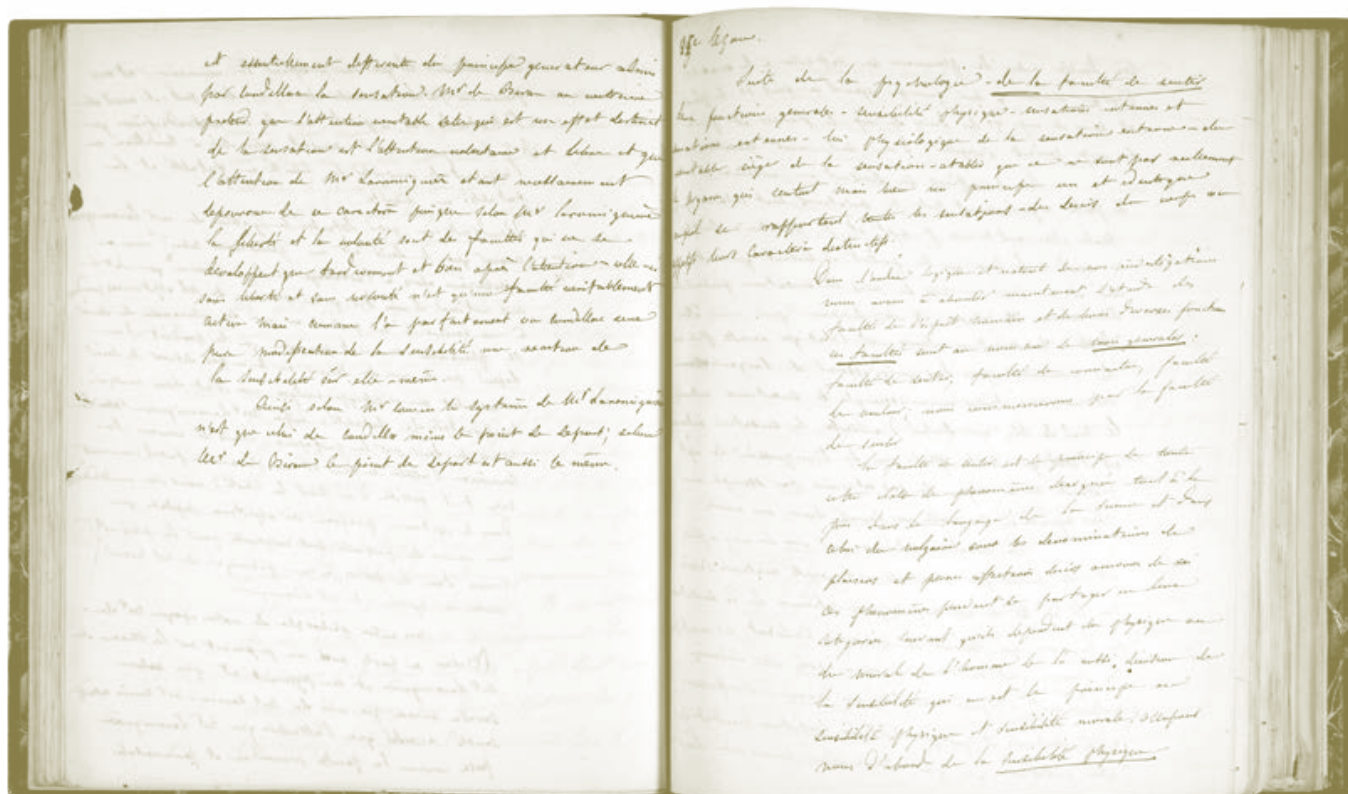


[Renvoi au Manuel](#)
[Fin de la 54^e leçon](#)
 (détail)

© ARTS ET AUTOGRAPHES
 9 RUE DE L'ODÉON
 75006 PARIS

- 15 Christies – Sale 18565 : Collection Alfred Cortot - Paris, 7 octobre 2019, lot 59 ; catalogue, p. 53. Aucune information n'a pu être trouvée sur la manière dont le manuscrit a été acquis par Alfred Cortot ni sur l'époque où cette acquisition a eu lieu.
- 16 Christie's, 9 Jun – 25 Jun 2020 | Online 19585 : « Tendrement vôtre » – lettres et manuscrits autographes d'auteurs français, catalogue en ligne, n° 16.
- 17 Je remercie Adrien Legendre, directeur du département Livres et manuscrits chez Christie's, pour son aide précieuse.
- 18 Galerie Arts et Autographes, 9 rue de l'Odéon, 75006 Paris. Je remercie Jean-Emmanuel Raux de m'avoir permis de consulter le manuscrit et sa fille, Alizée Raux, d'avoir répondu à mes questions.
- 19 *Arts & Autographes*, n° 95, juillet 2021, p. 45, pièce n° 34202.
- 20 Voir « Chapitre IX. Des causes de nos erreurs et des moyens d'y remédier » (*Manuel de philosophie à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université* 3^e éd., Paris, Maire-Nyon, 1839, p. 94-95).

D'autre part, selon le décompte de la maison Christie's, le manuscrit comporte 330 pages ; mais il est évidemment non folioté et les feuillets n'ont pas pu être recomptés durant un temps de consultation assez restreint. Quelques observations peuvent cependant être ajoutées. D'abord, la signature de Flaubert est visible en haut de la première page des douze premières leçons. Ensuite, les leçons présentent une mise en page récurrente : en haut et à gauche du premier feuillet est inscrit le numéro d'ordre de la leçon²¹ ; en-dessous se trouve un sommaire donnant le contenu de la leçon, qui se déploie sur toute la largeur de la page ; après seulement commence le texte de la leçon ; il se présente le plus souvent en retrait par rapport au sommaire inaugural et ménage une marge à gauche, au moins pour la première page de chaque leçon. Les pages suivantes peuvent ou non respecter la présence de la marge ; c'est très variable selon les leçons d'un bout à l'autre du manuscrit²².



Exemple de mise en page

Leçon 25

© CHRISTIE'S LTD
2020

- 21 Seules les deux premières leçons font exception à la règle. La troisième est numérotée et comporte la précision « Suite de l'introduction ».
- 22 La présence d'une marge semble plus rare dans les premières leçons (celles qui ont été prises directement sous la dictée ?), bien qu'il n'y en ait pas non plus dans la leçon 48, par exemple.

Les « notes de cours » : histoire et pratique

S'il s'agit bien de notes de cours (et non de notes de lecture), encore faut-il s'entendre sur le sens qu'il convient de donner à cette expression. En effet, le contenu de ces leçons ne se présente pas sous une forme cursive, émaillée d'abréviations voire de ratures, ne retenant que les éléments essentiels de la parole magistrale et leur articulation logique, saisis au vol – comme les lycéens procèdent de nos jours. On se trouve au contraire devant un cours soigneusement rédigé, sans reprises visibles, peu fautif, dont l'organisation rhétorique du discours est sans faille et se caractérise par un enchaînement concerté de phrases assez longues et le plus souvent complexes. Aussi peut-on émettre deux hypothèses : soit ce cours a été entièrement dicté par le professeur ; soit il est composé des rédactions que l'élève Flaubert a produites à partir de notes prises pendant la leçon.

En effet, si la rédaction est une pratique pédagogique très courante²³ au

23 La fin des années 1830 est en effet une période de transition pour l'enseignement de la philosophie, période dont la complexité est mise en lumière par Charles Bénard, l'éditeur de *L'Esthétique* de Hegel qui sera lue et prise en note par Flaubert. Bénard distingue trois périodes pour l'organisation des classes de philosophie : la première, qui couvre la Restauration, se caractérise par un « renouvellement de la scolastique [...] trop contraire à l'esprit moderne » ; la troisième, qui s'ouvre quand il écrit en 1862 et dont il espère définir les contours, devra quant à elle mettre l'accent sur « les exercices de la classe de philosophie » qu'il faut nettement différencier de ce qui se pratique dans l'enseignement supérieur. En effet, durant toute la deuxième période, qui a débuté en 1830, le côté pédagogique a été négligé par de jeunes professeurs qui, « [a]u lieu d'une classe, [...] firent un cours de Faculté ». Bénard leur reproche de n'avoir pratiqué que la leçon et la rédaction : « Les professeurs parlèrent, les élèves rédigèrent et lurent leurs rédactions. » Or « [l]a rédaction, qui n'apprend qu'à sténographier ou à remettre au net l'improvisation du professeur, n'est pas un véritable exercice. » Plus loin, Bénard continue son exécution en règle d'un exercice qu'il veut voir supplanté par la dissertation : la rédaction « n'est qu'un travail servile, presque mécanique, qui n'apprend qu'à se traîner sur la pensée d'autrui et n'est propre qu'à entretenir la diffusion du style. C'est une vieille ornière dont il faut sortir. Si elle est utile dans une classe d'histoire, de physique, son extension est funeste dans une classe où il s'agit d'apprendre à penser par soi-même et à trouver pour sa pensée, par un effort réitéré, une expression convenable, nette et précise. Elle a été la plaie des classes de philosophie. Elle n'y est bonne qu'à gêner l'œuvre des classes précédentes. Si elle ne doit être totalement supprimée, il faut la restreindre. Des notes suffisent pour fixer la parole et soulager la mémoire » (Charles Magloire Bénard, *L'Enseignement actuel de la philosophie dans les lycées et les collèges, ou les antinomies de la logique classique*, Paris, Ladrance, 1862, p. 79-82).

moment où Flaubert suit ses études secondaires²⁴, elle est souvent concurrencée, comme le déplore le philosophe Bénard, par un procédé qui sollicite encore moins la réflexion des élèves, à savoir la leçon entièrement dictée. L'analyse des rapports d'inspection de Bénard lui-même montre qu'il « a progressivement cessé de faire rédiger les élèves. Il fait sa leçon orale, dicte, comme bien d'autres de ses collègues, un résumé – un précis de ses leçons qu'il publiera, d'ailleurs »²⁵ ensuite. Certes, Bénard remplace progressivement la rédaction par la dissertation mais il alloue toujours une place non négligeable à la dictée du résumé de la leçon. Et parmi les enseignants de philosophie, la pratique de la leçon intégralement dictée est loin d'avoir disparue²⁶.

Quoi qu'il en soit, si Flaubert a été renvoyé du Collège royal de Rouen en décembre 1839 et si le contenu de son « cours » n'est pas issu du *Manuel* de Mallet, d'où provient-il – du moins pour les très nombreuses leçons postérieures à la date de son éviction ? Flaubert a-t-il recopié au fur et à mesure le cours de l'un de ses camarades assistant toujours aux leçons du professeur ? C'est une possibilité. Une autre serait que ce cours soit la copie de celui d'Ernest Chevalier, très proche ami de Flaubert qui avait passé son baccalauréat l'année précédente en suivant les cours du même professeur. En effet, dès le mois d'octobre 1839, et donc avant même de préparer l'examen en candidat libre, Gustave avait demandé à Ernest de lui envoyer son « cours de mathématiques, celui de physique, et celui de philosophie »²⁷. Mais les cours ont mis du temps à arriver : Flaubert les a redemandés en décembre²⁸ et ne les a apparemment reçus qu'au mois de mars²⁹ 1840. Il est peu probable qu'il ait attendu jusque-là pour avancer dans l'étude de la philosophie. Mais on ne peut avoir plus de certitudes.

24 D'après l'un de ses élèves, telle était la pratique de Louis Magnier, le professeur de rhétorique de Flaubert au Collège royal de Rouen : « Il nous fit d'abord copier un résumé de la *Nouvelle rhétorique* par J.-V. Le Clerc, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, résumé qu'il avait fait pour ses élèves des années précédentes, et qu'on se passait de main en main. Une fois par semaine, il le développait de vive voix, et nous devions rapporter ces développements par écrit, en y joignant des exemples autres que ceux du résumé, puisés dans nos souvenirs ou dans nos lectures et empruntés aux auteurs classiques des trois langues, objets de nos études. Nous avons là un vrai cours de rhétorique » (François Bouquet, *Souvenirs du Collège de Rouen, par un élève de pension (1829-1835)*, nouvelle édition, revue et augmentée, Rouen, impr. de L. Gy, 1895, p. 72-73).

25 Bruno Poucet, *De l'enseignement de la philosophie. Charles Bénard philosophe et pédagogue*, Paris, Hatier, 1999, p. 96. Voir aussi du même : *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire, 1860-1990*, Paris, CNRS éditions, 1999.

26 Bruno Poucet explique que la « montée en puissance de la dissertation va de pair avec la substitution, au moins officiellement, de la leçon parlée au détriment de la leçon dictée » (« De la rédaction à la dissertation », *Histoire de l'éducation*, 89, 2001, <http://journals.openedition.org/histoire-education/844>).

27 Lettre à Ernest Chevalier du 11 octobre 1839, déjà citée.

28 « J'aurais besoin plus que jamais, comme tu vois, de tes cahiers de philosophie, de physique et de mathématiques, tâche de me les envoyer par le commissionnaire de ton pays, n'oublie pas, bâtin » (lettre au même du 18 décembre 1839).

29 « Je te sais bon gré de m'avoir envoyé tes copies de philosophie : elles me sont d'un g[ran]d secours surtout p[ou]r la physique » (lettre au même du 14 mars 1840).

En tous cas, on s'attendrait à ce que la modification du statut scolaire de Flaubert ait des répercussions sensibles dans le manuscrit lui-même : la graphie devrait être mieux formée et plus appliquée pour des pages tranquillement recopiées à la maison que pour celles qui ont été produites en classe sous la dictée rapide du professeur. Mais il n'y a aucune différence perceptible si ce n'est la présence d'une signature³⁰ en ouverture des douze premières leçons. Peut-on en conclure pour autant que ce paraphe signale les seules leçons réellement suivies entre les murs du Collège royal par l'élève Flaubert ? Si la rentrée scolaire a eu lieu – comme c'était l'usage – fin septembre ou début octobre, cela signifierait que douze leçons seulement sur les soixante-deux contenues dans le cours complet auraient été professées avant la mi-décembre, ce qui paraît peu. Néanmoins, la santé fragile de Mallet était à l'origine, on le sait, de nombreuses absences... On ne peut donc évacuer cette hypothèse qui n'explique pas pour autant comment Flaubert a récupéré le texte des leçons suivantes. Il demeure donc encore de nombreuses incertitudes.

Venons-en maintenant à l'analyse du contenu de ce « Cours de philosophie ». S'il n'est pas constitué de notes prises sur l'ouvrage publié par Mallet, il en est cependant très proche. En effet, le professeur de Flaubert était non seulement l'auteur d'un *Manuel de philosophie à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université* qui a connu quatre éditions³¹ entre 1835 et 1840, mais il a aussi publié³² en 1836 et 1838 deux tomes d'*Études philosophiques*³³ qu'il présente comme le « complément » d'un *Manuel* auquel sa « nature et [son] plan [...] interdisaient tout développement » : les « fragments [étaient] destinés à compléter ce qu'un exposé synthétique avait nécessairement de défectueux »³⁴. Cette proximité semble confirmer que le « cours » est constitué de leçons le plus souvent intégralement dictées par le professeur et empruntant à ses différents ouvrages.

En outre, certains passages du manuscrit constituent des références probables au déroulement d'un enseignement et à l'exercice d'une parole professorale en acte. Ainsi, à la fin de la 29^e leçon est annoncée la tenue d'une autre leçon qui permettra de lever certaines difficultés : « Ce reproche que nous croyons pouvoir adresser à la théorie de Locke n'est pas sans gravité, mais il nous reste contre cette théorie quelques autres objections à présenter mais qui seront le sujet d'une leçon prochaine. » Le sommaire qui ouvre la 56^e leçon, quant à lui, indique clairement quel va être le « plan général de cette troisième

30 La signature pouvait permettre au professeur, après relecture, de rendre à l'élève sa rédaction de la leçon.

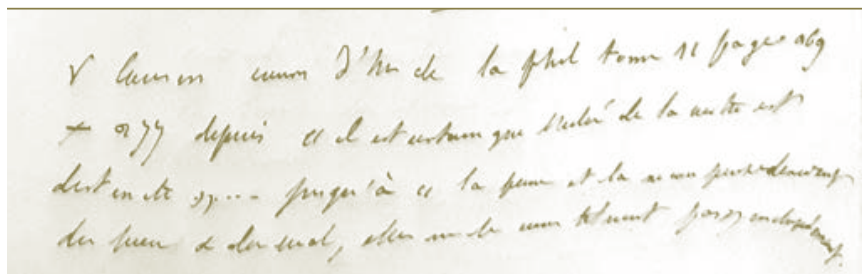
31 *Manuel de philosophie à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université*, Paris, Maire-Nyon, 1835, 116 p. ; 2^e éd., 1837, 220 p. ; 3^e éd., 1839, 248 p. ; et 4^e éd., 1840, IV-248 p.

32 Mallet publiera encore, une fois à la retraite, un *Manuel de logique, rédigé d'après les nouveaux programmes officiels de la classe de logique des lycées et les programmes du baccalauréat ès lettres et ès sciences*, 2^e éd., Paris, J. Delalain, 1859, XIV-292 p.

33 *Études philosophiques*, Paris, Maire-Nyon, 1836, [t. I], 314 p. ; 1838, t. II, 270 p. ; 2^e éd., 1844, 2 vol., 318 p. et 290 p.

34 *Études philosophiques*, [t. I], *op. cit.*, p. 6.

partie du cours de philosophie morale ». Enfin, l'épilogue de la 60^e leçon présente une référence à Cousin qui paraît avoir été ajoutée par un professeur pris par le temps et demandant à ses élèves d'aller consulter par eux-mêmes, en complément du cours, quelques pages d'un ouvrage dont il procure dans ce but les références exactes :



Renvoi
à un ouvrage
de Cousin.
Fin de
la 60^e leçon
(détail)

© ARTS
ET AUTOGRAPHES

V[oir] Cousin cours d'his[toire] de la phil[osophie] tome II page[s] 269
-277 depuis « il est certain que l'idée de la vertu est
distincte » ... - jusqu'à « la peine et la récompense dérivent
du bien & du mal, elles ne le constituent pas »³⁵.

On retrouve même sous la plume de Flaubert, écrivant sous la dictée de Mallet ou recopiant la dictée prise par l'un de ses camarades, des tics de langage qui semblent être ceux du professeur lui-même – comme ce « eh bien »³⁶ qui ponctue et appuie le discours, ou ces incises caractéristiques d'un enseignant dans l'exercice de ses fonctions : « ce triple ordre disons-nous constitue » (leçon 60) – un enseignant qui est toujours prêt à opérer un rapprochement qui lui semble éclairant pour son auditoire :

ainsi par exemple en songeant à Pompée nous sommes bientôt conduits à l'idée de César, en songeant à tel jour de l'année nous sommes conduits à nous souvenir des événements qui ont marqué le même jour ; et p[ou]r le dire en passant c'est sur ce phénomène intellectuel que se fondent tout à la fois la science des synchronismes dans l'histoire et la célébration des anniversaires dans la vie politique des nations. (Leçon 35)

Le manuscrit qui nous occupe, constitué de notes de cours en adéquation avec le programme scolaire de l'époque et conservant la trace de différentes situations d'enseignement, a donc eu pour finalité première de préparer le

35 Suit un mot non déchiffré. Il s'agit des pages distinguant les idées de vertu et de bonheur : Victor Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie*, t. II [*Histoire de la philosophie du XVIII^e siècle*], Paris, Pichon et Didier, 1829, p. 269-275 (et non 277 comme l'écrit Flaubert).

36 Ainsi, dans la 34^e leçon : « Nous sommes doués de la faculté de mémoire – nous nous souvenons de nos états antérieurs de nos modifications passées eh bien le pouvoir de nous souvenir d'un état qui n'est plus ne présuppose-t-il pas de la mémoire la plus évidente la continuation de notre être en d'autres termes notre identité personnelle. »

jeune Flaubert à obtenir le grade de bachelier ès lettres pour ce qui relevait du domaine philosophique.

La documentation romanesque pour *Bouvard et Pécuchet*

Mais une fois l'objectif atteint, l'écrivain a précieusement conservé ce manuscrit, comme un certain nombre de ses autres productions scolaires, et il l'a relu – des années plus tard – alors qu'il rédigeait sa dernière œuvre, *Bouvard et Pécuchet*. Il l'a alors utilisé de la même manière que les très nombreux ouvrages qu'il a consultés pour préparer son chapitre VIII consacré à la philosophie, lui reconnaissant exactement la même valeur documentaire et le soumettant au même traitement, y compris la production de « notes de notes » qui sont conservées (comme on l'a vu plus haut) dans les dossiers du roman. Le nom de Mallet apparaît d'ailleurs explicitement au moins à quatre reprises³⁷ dans les premiers brouillons rédactionnels du chapitre, avant de disparaître. En outre, ce « Cours de philosophie » a servi de modèle pour le « *Cours de philosophie, à l'usage des classes* » par M. Guesnier³⁸, que Bouvard et Pécuchet consultent dans la fiction et qui n'a aucune existence réelle, à l'instar d'autres ouvrages mentionnés dans le roman comme *l'Examen du christianisme* par Louis Hervieu, *la Mnémotechnie* de Dumouchel, *le Guide du magnétiseur* par Montacabère ou *l'Examen du socialisme* par Morant³⁹. Cette forgerie bibliographique est pourtant convaincante dans la mesure où elle reprend avec exactitude la structure du « cours » de Mallet, qui lui-même épouse celle du *Manuel* obéissant quant à lui, à la virgule près, au programme établi par l'arrêté du 28 septembre 1832 (Guizot étant ministre) qui détermine « les questions de philosophie sur lesquelles seront interrogés les aspirants au grade de bachelier ès lettres ».

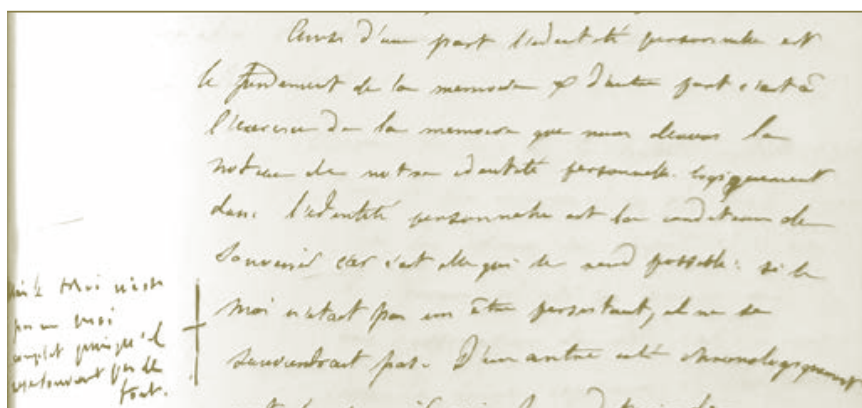
La consultation du manuscrit a aussi permis de confirmer matériellement l'utilisation du « Cours de philosophie » dans la genèse du roman encyclopédique. En effet, des correspondances exactes peuvent être établies entre les fragments textuels relevés dans les « notes de notes » conservées dans les dossiers documentaires du roman et des passages soulignés, marqués d'une croix ou sélectionnés par un trait en marge sur le manuscrit, ces différents signes étant souvent accompagnés d'une annotation marginale. Ainsi, dans

37 Voir *Les manuscrits de Bouvard et Pécuchet*. Édition électronique du manuscrit intégral de *Bouvard et Pécuchet*, premier volume, Centre Flaubert, [en ligne], http://flaubert-v1.univ-rouen.fr/bouvard_et_pecuchet.

38 *Bouvard et Pécuchet, avec des fragments du « second volume » dont le Dictionnaire des idées reçues*, éd. Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, « GF », 2011, p. 290.

39 Voir Stéphanie Dord-Crouslé, « “Donner comme vraies des indications bibliographiques fausses” : construction concertée et glissements incontrôlés dans *Bouvard et Pécuchet* », *Revue Flaubert*, n° 15, 2017 | *Bouvard et Pécuchet*, roman et savoirs : l'édition électronique intégrale des manuscrits, Colloque de Rouen, 7-9 mars 2013, sous la dir. de Yvan Leclerc, <https://flaubert.univ-rouen.fr/revue/article.php?id=209>.

la 34^e leçon qui porte sur les rapports du moi et de la mémoire, on lit dans le « Cours de philosophie » : « d'une part l'identité personnelle est le fondement de la mémoire & d'autre part c'est à l'exercice de la mémoire que nous devons la notion⁴⁰ de notre identité personnelle. Logiquement donc l'identité personnelle est la condition du souvenir car c'est elle qui le rend possible : si le Moi n'était pas un être persistant, il ne se souviendrait pas. » En face de ce passage sélectionné en marge d'un trait vertical se trouve une annotation surmontée d'une croix au crayon : « Mais le Moi n'est pas un moi complet puisqu'il ne se souvient pas de tout ». Or, le fragment textuel et son commentaire ont été scrupuleusement recopiés par Flaubert sur l'une des pages de « notes de notes » : « Rapports entre la mémoire et l'identité personnelle : “ si le moi n'était pas un être persistant il ne se souviendrait pas.” Objection : mais le moi, n'est pas complet, puisqu'il ne se souvient pas de tout. »⁴¹



Exemple
de fragment
sélectionné
Leçon 34
(détail)

© ARTS
ET AUTOGRAPHES

De même, dans la 52^e leçon du « Cours de philosophie » est utilisé un exemple pris dans l'histoire antique pour illustrer ce type particulier de sophisme qu'est la « fausse cause ». Il s'agit du scandale des Hermocopides qui secoue Athènes en 415 avant J.-C., en pleine guerre du Péloponnèse. On lit dans le manuscrit : « la fausse cause, tel est le sophisme dans lequel tombèrent les ennemis d'Alcibiade. La veille de son départ pour son expédition de Syracuse il avait avec ses amis mutilé les hermès d'Athènes. L'expédition ayant échoué ses ennemis en attribuèrent le mauvais succès à ce sacrilège érigeant ainsi un rapport d'antériorité en rapport de causalité. » Dans la marge se trouve la mention accompagnée d'une croix : « vengeance céleste. » Or, sur une page de « notes de notes »⁴² apparaît l'exacte reprise : « Vengeance céleste sur Alcibiade. Un rapport d'antériorité est pris pour un rapport de causalité. »

La consultation du « Cours de philosophie » permet encore de relativiser certains jugements étonnants exprimés par Flaubert dans ses « notes de notes ». Ainsi, sur la première page, il s'indigne que « parmi les philosophes célèbres, Spinoza [ne soit] pas nommé »⁴³. Effectivement, le philosophe rationaliste n'est

⁴⁰ Lecture conjecturale.

⁴¹ Voir le f^o 64v^o.

⁴² Voir le f^o 65.

⁴³ Voir le f^o 64.

pas cité à l'endroit où Flaubert s'attendait à le trouver en relisant ses propres notes. Mais Mallet appréciait Spinoza⁴⁴ et il l'a bien fait figurer dans la longue litanie des philosophes qui, en ouverture du « Cours », suit directement la définition de ce qu'est la philosophie. Pour l'ultime période (« l'âge moderne ») de la « philosophie morale », la liste comprend : « Leibnitz, Locke, Malebranche, Spinoza, Hobbes, Kant, Condillac, Hume, Dugald-Stewart, Helvétius, Maine de Biran, Royer-Collard, Cousin. »⁴⁵ L'indignation de Flaubert n'a donc pas vraiment lieu d'être.

En outre, le jeune Flaubert (ou celui dont il recopie le travail) a fait des erreurs dans le « Cours de philosophie » lui-même⁴⁶, tout comme le romancier lorsqu'il a préparé *Bouvard et Pécuchet*. Ainsi, lorsqu'il a recopié la définition de la philosophie, Flaubert a modifié la position de l'adjectif « légitime » (dont il critique d'ailleurs l'emploi trop fréquent par le professeur⁴⁷) : de « l'explication de toutes choses par l'emploi légitime de nos facultés » dans le « Cours », la philosophie est devenue, dans les « notes de notes », « l'explication légitime de toutes choses par l'emploi de nos facultés » – ce qui n'est pas exactement la même chose. Or c'est la formule du « Cours » qui est exacte, reproduisant celle du *Manuel*, venant elle-même de Cousin : « La philosophie, dans l'acception la plus générique du mot, c'est "l'intelligence et l'explication de toutes choses par l'emploi légitime de nos facultés" (COUSIN). »⁴⁸ D'autres erreurs ont été commises par Flaubert à la relecture de son « Cours » : dans la 26^e leçon, on trouve l'expression « loi psychologique » en lieu et place de « loi physiologique » (dans le contexte de la faculté générale de connaître et en particulier de la perception extérieure) ; et les « notes de notes » mentionnent le caractère « douteu[x] » de l'« Évidence de la matière », alors que le « Cours » indiquait – avec plus de pertinence : « on peut dire que l'existence de la matière n'est point encore parfaitement démontrée » (46^e leçon).

Mais, surtout, la consultation du manuscrit a permis d'éclaircir une allusion présente dans les « notes de notes ». Illustrant la notion d'association d'idées (35^e leçon), elle demeurait jusqu'alors assez obscure : « Exemple d'association d'idées : le ranz des vaches, vers de Delille. »⁴⁹ En effet, aucune édition du *Manuel* de Mallet ne mentionne ce poète et cette chanson n'apparaît nulle part dans les œuvres de Delille. Or, il en va tout autrement dans le « Cours de

⁴⁴ La philosophie de Spinoza est exposée dans le *Manuel de philosophie* (3^e éd., *op. cit.*, p. 209-210).

⁴⁵ Il s'agit du verso du premier feuillet du manuscrit.

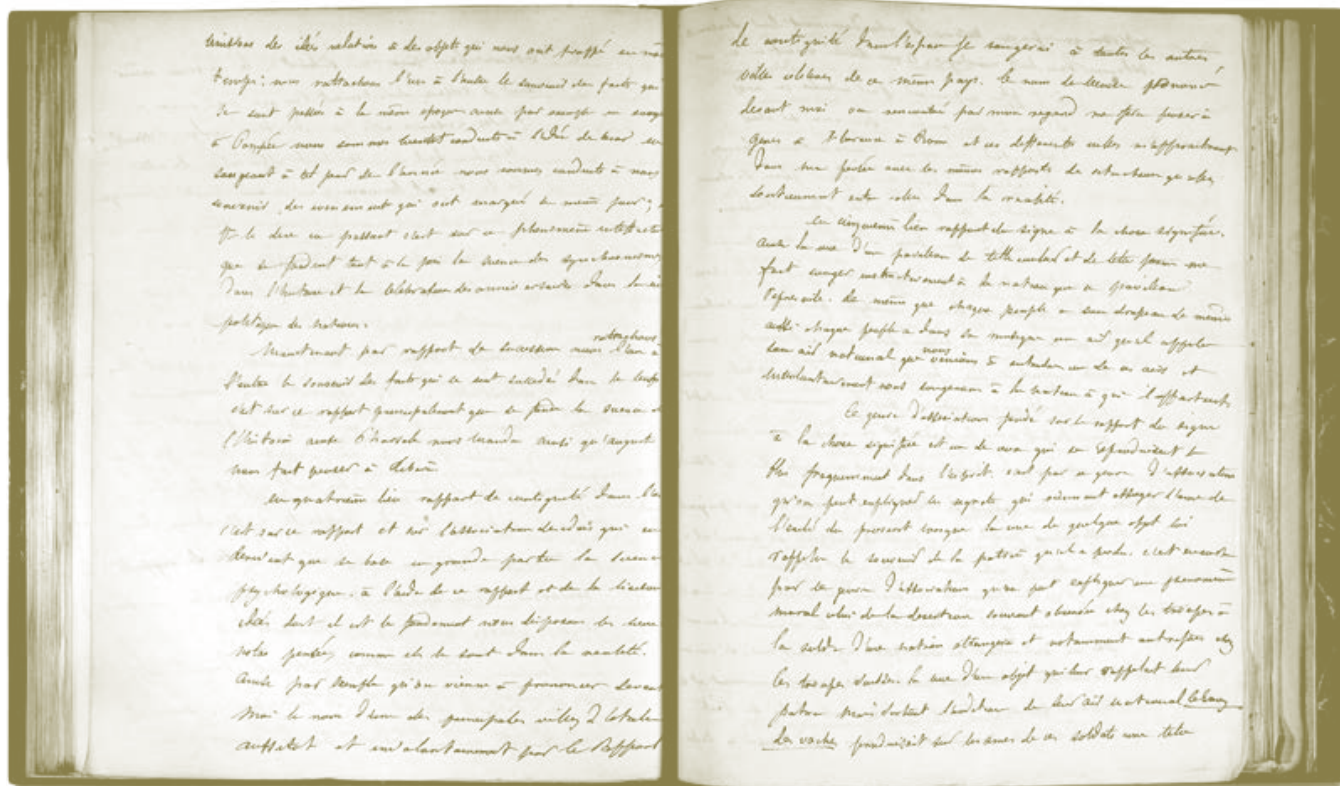
⁴⁶ On note ainsi divers lapsus, comme « Systèmes imaginés pour rendre corps [mis pour *compte*] de l'alliance de l'âme et du corps ». Ailleurs, dans la 34^e leçon, un passage portant sur les rapports du moi et de la mémoire chez Reid présente la leçon : « tout ce qu'il aurait fait ou éprouvé en cet instant », alors qu'on trouve « avant cet instant » dans l'ouvrage du philosophe écossais (*Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, t. II, dans les *Œuvres complètes*, t. IV, 2^e éd., Paris, Sautet, 1828, p. 65). Enfin, les noms propres de deux philosophes, Hartley et Priestley, vraisemblablement inconnus du jeune Flaubert, sont mal orthographiés (« harkley et Preskley »). Ces erreurs sont des arguments en faveur d'un cours copié sous la dictée du professeur.

⁴⁷ Voir le f^o 65 : « Abus de ce mot [légitimité] dans tout Mallet ».

⁴⁸ *Manuel de philosophie*, 3^e éd., *op. cit.*, p. 1-2.

⁴⁹ Voir le f^o 64v^o.

philosophie» qui, à la différence du *Manuel*, présente de nombreux exemples destinés à faire comprendre aux élèves les notions abordées. Ainsi, le professeur de Flaubert, expliquant les différentes manières dont fonctionnent les associations d'idées, s'arrête plus particulièrement sur l'une d'entre elles qui met en rapport le signe et la chose signifiée :



Le ranz des vaches

Leçon 35

© CHRISTIE'S LTD
2020

[...] De même que chaque peuple a son drapeau, de même aussi chaque peuple a dans sa musique un air qu'il appelle son air national ; que nous⁵⁰ venions à entendre un de ces airs et involontairement nous songerons à la nation à qui il appartient.

Ce genre d'associations fondé sur le rapport du signe à la chose signifiée est un de ceux qui se reproduisent le plus fréquemment dans l'esprit. C'est par ce genre d'associations qu'on peut expliquer les regrets qui viennent assiéger l'âme de l'exilé, du proscrit, lorsque la vue de quelque objet lui rappelle le souvenir de la patrie qu'il a perdue. C'est encore par ce genre d'association qu'on peut expliquer un phénomène moral, celui de la désertion souvent observée chez les troupes à la solde d'une nation étrangère et notamment autrefois chez les troupes suisses. La vue d'un objet qui leur rappelait leur patrie, mais surtout l'audition de leur air national le ranz des vaches, produisait sur les âmes de

50 Mot omis sur le manuscrit.

ces soldats une telle impression que presque toujours ils abandonnaient leur drapeau pour retourner dans leurs montagnes, ce que Delille disait en ces vers :

Si le fifre imprudent fait entendre ces airs
Si doux à son oreille, à son âme si chers
C'en est fait⁵¹ : il répand d'involontaires larmes
Sa cabane, son champ, son séjour plein de charmes
Revient à sa pensée. Adieu gloire, drapeau
Il vole à son pays ; il vole à son troupeau⁵².

Mallet a donc bien cité dans son « Cours » six vers de Delille pour illustrer un type d'association d'idées. Mais ces vers tirés du poème *L'Imagination* publié en 1806 ne comportent aucune référence directe à ce chant particulier qu'est le « ranz des vaches », contrairement à ce que le commentaire du professeur laisse entendre et à ce que Flaubert a indiqué pour cette raison dans ses « notes de notes ». Néanmoins, ce titre n'est pas non plus du cru de Mallet. Le professeur l'a trouvé dans les notes historiques que l'éditeur Louis-Gabriel Michaud⁵³ a ajoutées en 1817 à la seconde édition du recueil de Delille⁵⁴. À propos des vers cités par Mallet dans son cours est en effet formulé ce commentaire :

Aucun peuple dans l'Europe moderne, n'a porté plus loin que les Suisses cette espèce de patriotisme qui ne permet pas de trouver le bonheur loin du sol natal ; chez eux ce sentiment ne s'éteint jamais, et la plus légère circonstance le réveille avec une violence irrésistible. Dans les régiments suisses qui sont au service des puissances étrangères, en France, en Espagne, en Hollande, même sous le beau ciel de Naples et sur les rives pittoresques des deux Siciles, une // chanson, des airs communément appelés *Ranz des vaches*, que les laitières suisses chantent en allant à leurs pâturages, suffisent pour attendrir le soldat et l'entraîner à la désertion ; aussi est-il sévèrement défendu de les jouer. Ces hommes simples et fidèles ne résistent pas au souvenir de leurs montagnes, asile longtemps inviolable de la paix, des mœurs et de la liberté⁵⁵.

⁵¹ Le manuscrit porte à tort : « C'est en fait ».

⁵² Le manuscrit porte à tort : « troupe ».

⁵³ Michaud est l'auteur de la longue notice dédiée à Delille dans la *Biographie universelle, ancienne et moderne* (Paris, Michaud frères, 1813, t. 10, p. 674-680). À ce propos, voir Stéphanie Dord-Crouslé : « La *Biographie Michaud*, un dictionnaire au cœur de "l'encyclopédie critique en farce" flaubertienne » ; *Revue Flaubert*, n° 19, « Flaubert, le *Dictionnaire* et les dictionnaires », sous la dir. de Biagio Magaudda, 2021 [<https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/revue/article.php?id=331>].

⁵⁴ Michaud trouve utile d'ajouter ces notes bien que le « style » de Delille soit « en général trop pur et trop élégant pour avoir besoin d'être commenté » (Jacques Delille, *L'imagination, poème* dans *Œuvres*, 2^e éd. accompagnée de notes historiques et littéraires, et augmentée d'environ cinq cents vers nouveaux, Paris, Michaud, 1817, t. I, p. 86).

⁵⁵ *Ibid.*, p. 283-284.

Ainsi, dans l'explication qu'il a donnée en 1840 devant sa classe de Philosophie au Collège royal de Rouen, Mallet a bien convoqué des vers composés par Delille et un air patriotique suisse. Mais ce dernier n'avait pas été directement évoqué par le poète, contrairement à ce que les notes relues par Flaubert sur son manuscrit ont pu lui laisser croire plus de trente-cinq ans plus tard.

Relevée dans un « Cours de philosophie » exploité comme une ressource fiable, l'association du nom d'un poète avec un titre qu'il n'a jamais explicitement mentionné aurait pu induire l'écrivain en erreur s'il l'avait utilisée dans la genèse de son dernier roman. Cela n'a pas été le cas. Le processus est cependant révélateur du mécanisme documentaire assez lâche sur lequel reposent certaines allégations de Flaubert. En dépit des recherches documentaires poussées auxquelles il s'astreignait le plus souvent, il lui arrivait aussi parfois de se satisfaire d'origines incertaines, susceptibles de créer une intertextualité fort complexe – voire scabreuse. On en trouve des exemples nombreux dans *Bouvard et Pécuchet* mais également dans les autres œuvres de l'écrivain.

